



ski-doo

GUIDE DU

CONDUCTEUR



414 9333 00

English version
available

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter pour avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige Ski-Doo. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges Ski-Doo disposé à fournir les pièces, le service ou les concessionnaires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *manual de réparation* Ski-Doo approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Service à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est possible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire.

AVIS

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité en motoneige* ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Ces guides font usage des symboles suivants :



AVERTISSEMENT : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.



ATTENTION : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.



REMARQUE : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce guide permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

TABLES DES MATIÈRES

MESURE DE SÉCURITÉ	7
GARANTIE LIMITÉE DE MOTONEIGE BOMBARDIER 1995	9
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	11
LISTE DES DISTRIBUTEURS	13
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE	15
COMMANDES	18
1) Manette d'accélérateur	22
2) Manette de frein	22
3) Bouton du frein de stationnement	22
4) Manette de frein supplémentaire	23
5) Levier de changement de vitesse	24
6) Interrupteur d'allumage	27
7) Interrupteur du cordon coupe-circuit	28
8) Interrupteur d'urgence	29
9) Commutateur d'éclairage	30
10) Poignée du démarreur à rappel	31
11) Bouton d'amarceur	31
12) Levier du décompresseur	31
13) Indicateur de vitesse / totaliseur général	32
14) Totaliseur journalier	32
15) Bouton de remise à zéro du totaliseur journalier	32
16) Tachymètre	32
17) Indicateur de température	33
18) Indicateur de niveau de carburant électrique ...	34
19) Indicateur de niveau de carburant / bouchon du réservoir de carburant	34
20) Levier d'étrangleur	34
21) Lampe témoin du feu route (bleue)	35
22) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)	35
23) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)	35
24) Interrupteur des poignées chauffantes	36
25) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)	36
26) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante	36
27) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)	36

28) Interrupteur des poignées chauffantes du passager	36
29) Attaches du capot	37
30) Rétroviseurs réglables	37
31) Console	37
Fusibles	38
Poignées de levage avant et pare-choc avant	42
Compartiment de rangement et nécessaire d'outils	42
Support de bougies	42
Support de courroie d'entraînement de rechange	43
Soupape(s) de coupure de carburant	43
Dossier réglable	45
Attelage	46
CARBURANT ET HUILE	49
Type de carburant recommandé	49
Type d'huile recommandée	49
Mélange carburant - huile	50
Système d'injection d'huile	51
RODAGE	52
Moteur	52
Courroie	52
Révision - 10 heures	52
Rapport du mélange carburant - huile lors du rodage	52
AVANT DE DÉMARRER	53
Vérification à effectuer	53
DÉMARRAGE	54
Démarrage manuel	54
Démarrage électrique (certains modèles seulement)	54
Dernière vérification	54
Démarrage d'urgence	55
RÉGLAGE DE LA SUSPENSION	59
Effets reliés au réglage de la suspension	62
Tableau de diagnostic de problèmes	64
Comment régler la suspension	65
Utilisation en neige profonde	65
Réglage suggéré	73

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN	80
NIVEAU DES LIQUIDES	82
Système de freinage	82
Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses	82
Système d'injection d'huile	86
Système de refroidissement	88
ENTRETIEN	89
Dépose et installation du garde-courroie	89
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	91
État de la courroie d'entraînement	95
État du frein	96
Réglage du frein	96
État de la suspension arrière	96
État de la courroie d'arrêt de la suspension	96
État de la chenille	96
Tension et alignement de la chenille	97
Direction et mécanisme de suspension avant	102
Usure et état des skis et des lisses	102
Système d'échappement	102
Nettoyage du filtre à air	103
Nécessaire de haute altitude	105
Remplacement des ampoules	106
REMISAGE	108
DIAGNOSTIC DES PANNES	109
FICHE TECHNIQUE	112
AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES	117
TABLEAU DES DÉPENSES	118
TABLEAU DES DISTANCES PARCOURUES	121
NOMS ET ADRESSES À RETENIR	124
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	126

MESURE DE SÉCURITÉ

Toujours se conformer aux avertissements suivants :

- ◆ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ◆ Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et / ou garde-poulie ne sont pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol ou lorsque le capot n'est pas en place.
- ◆ Toujours maintenir sa motoneige en parfait état.
- ◆ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ◆ **Modèles à démarrage électrique** : Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ◆ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et / ou de frein, ni leur gaine.
- ◆ N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- ◆ **Moteurs refroidis par liquide seulement** : Pour déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, placer d'abord un chiffon sur le bouchon et laisser s'échapper la pression en dévissant partiellement le bouchon (1^{re} encoche). Ne jamais vider ni remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- ◆ Certaines motoneiges sont monoplaces ; seul le conducteur peut y monter.
- ◆ La performance de certains véhicules peut excéder considérablement la performance de tout autre motoneige que vous avez pu essayer auparavant, par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.
- ◆ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges Ski-Doo.

- ◆ Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa.
- ◆ Les opérations d'entretien et les couples de serrage doivent être respectés rigoureusement. Ne jamais effectuer une réparation sans avoir les outils appropriés.

GARANTIE LIMITÉE DE MOTONEIGE BOMBARDIER 1995

1- DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. ("Bombardier") à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR ET POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, toute motoneige Bombardier 1995 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ ("Motoneige"), dont la VÉRIFICATION DE PRÉ LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de Bombardier.

La durée de la garantie de toute Motoneige, livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

La durée de la garantie des accessoires d'origine Bombardier, installés lors de la délivrance d'une Motoneige par un concessionnaire autorisé, est la même que celle prévue ci-haut pour une Motoneige.

2- CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, Bombardier s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et / ou de la main-d'oeuvre encourues par un concessionnaire autorisé.

3- CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le client doit présenter au concessionnaire autorisé avant d'effectuer le travail requis, la carte d'enregistrement de garantie SKI-DOO ou une preuve d'achat de la Motoneige. L'acheteur de la Motoneige doit signer la formule de réclamation de garantie de Bombardier après que le travail ait été effectué. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

4- EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la Motoneige.
- Coûts de main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien.
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et / ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur SKI-DOO® 1995*.
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non-approuvées.
- Les dommages résultant d'un usage abusif, d'une mauvaise utilisation, de négligence, de compétition ou d'utilisation sur des surfaces autres que la neige.
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure.
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis.

5- GARANTIE EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de Bombardier, de ses distributeurs et de ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certaines provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, ni un concessionnaire autorisé, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations, des représentations ou à offrir une garantie avec des termes et conditions autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à toute autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables aux Motoneiges vendues alors que ladite garantie est en vigueur.

Certaines provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent, cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

6- SERVICE A LA CLIENTELE

- A) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la garantie limitée de Motoneige Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- B) Si vous êtes incapable de résoudre la situation avec votre concessionnaire autorisé, communiquez avec le Service après-vente de votre distributeur.
- C) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faite parvenir votre plainte, par écrit, à :

Bombardier Inc.
Division Sea-Doo® / Ski-Doo®
Relations à la clientèle
Valcourt (Québec) JOE 2L0

Janvier 1994
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec), Canada

*Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine ?
Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.

R : *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra :*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée ?

R : *Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons : premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un état ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation ; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige ?

R : *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur ?

R : *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie ?

R : *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.*

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie ?

R : *Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

R : *Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.*

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie ?

R : *Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème ?

R : *Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges Ski-Doo.

LISTE DES DISTRIBUTEURS



DISTRIBUTEURS CANADIENS

PROVINCE DE QUÉBEC ET MARITIMES

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
726, rue St-Joseph
Valcourt (Québec)
J0E 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
75 rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec)
J1L 1W3
(819) 566-3000

PROVINCE DE L'ONTARIO

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
726, rue St-Joseph
Valcourt (Québec)
J0E 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
230 Bayview Drive
Barrie (Ontario)
L4N 5E9
(705) 728-8600

MANITOBA ET SASKATCHEWAN

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
726, rue St-Joseph
Valcourt (Québec)
J0E 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
851, boul. Lagemodier
Unit 85
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3K4
(204) 987-8710

ALBERTA, COLOMBIE BRITANNIQUE ET YUKON

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI
54402-8035, U.S.A.
(715) 842-8886

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
851, boul. Lagemodier
Unit 85
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3K4
(204) 987-8710



DISTRIBUTEURS CANADIENS

TERRE-NEUVE, LABRADOR

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive
P.O. Box 1050
Corner Brook (Newfoundland)
A2H 6J3
(709) 634-3533

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

THE NORTH WEST CO. INC.
77 Main Street
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2R1
(204) 934-1566



DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

RÉGIONS EST, EST-CENTRALE CENTRALE ET OUEST

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI
54402-8035, U.S.A.
(715) 842-8886

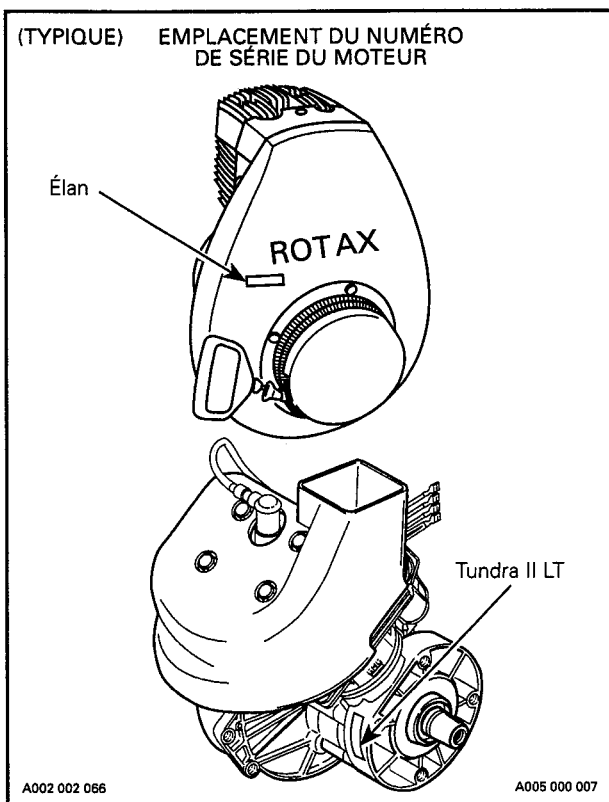
ALASKA

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

THE BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa
98072, U.S.A.
(206) 483-0110

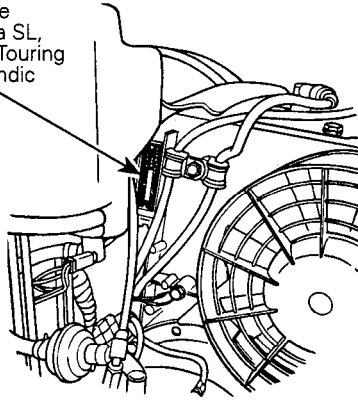
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

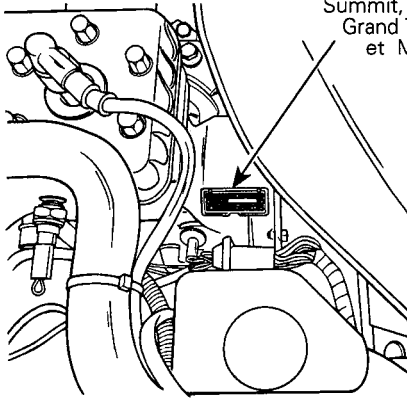


(TYPIQUE) EMBLACEMENT DU NUMÉRO
DE SÉRIE DU MOTEUR

Série
Formula SL,
Alpine II, Touring
et Skandic



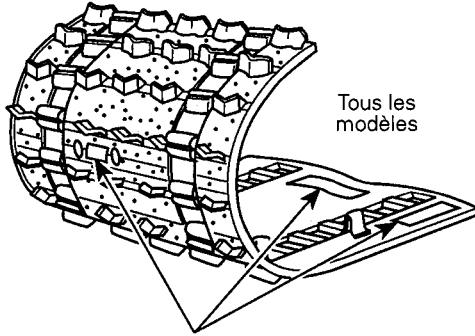
Séries MX,
Summit, Formula,
Grand Touring
et Mach



A025 002 022

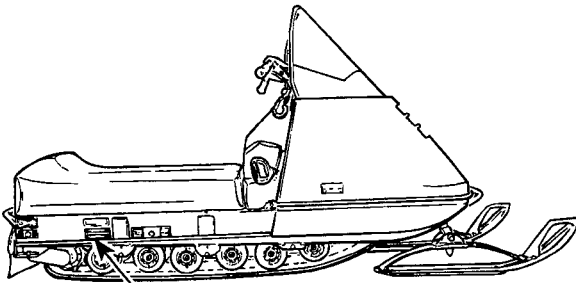
A015 002 019

(TYPIQUE) EMBLEMEMENT DU NUMÉRO DE SÉRIE
DE LA CHENILLE ET DU VÉHICULE

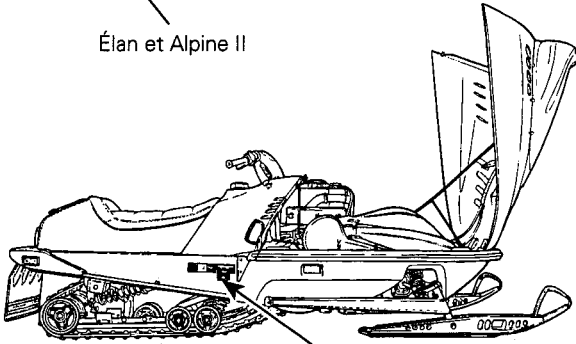


Tous les modèles

À l'un de ces emplacements



Élan et Alpine II

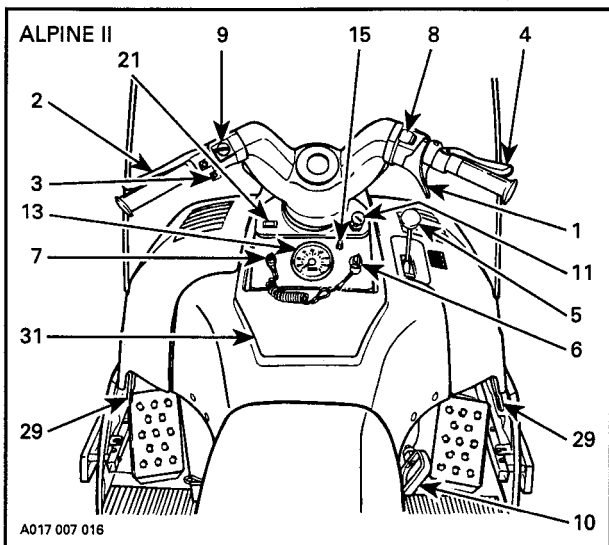
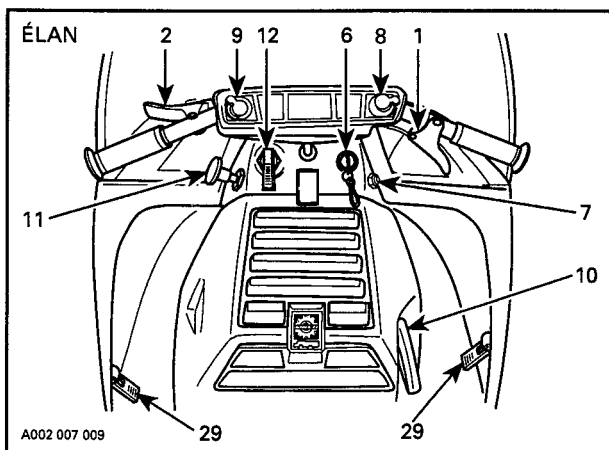


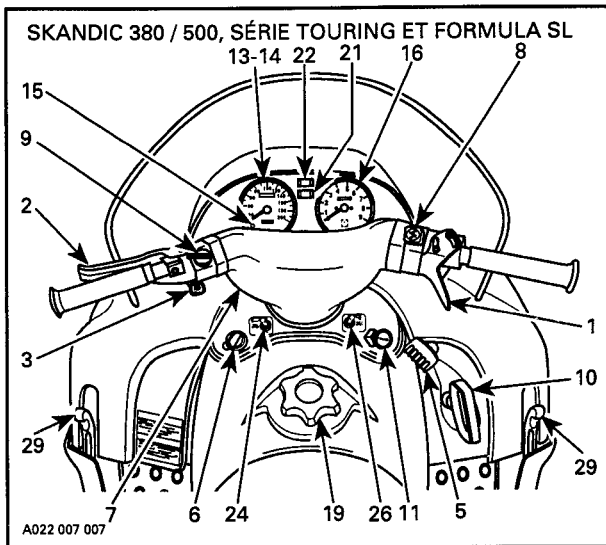
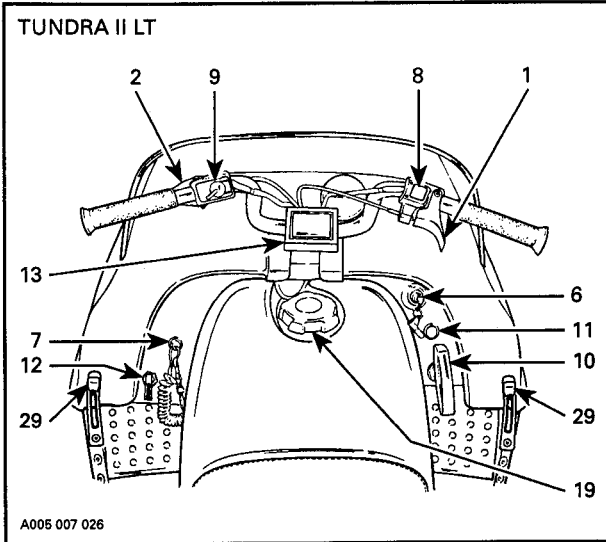
Tous les modèles sauf
l'Élan et l'Alpine II

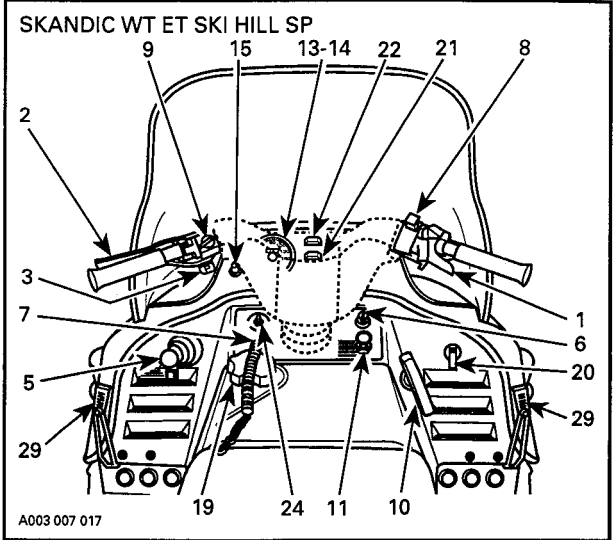
A001 000 061

COMMANDES

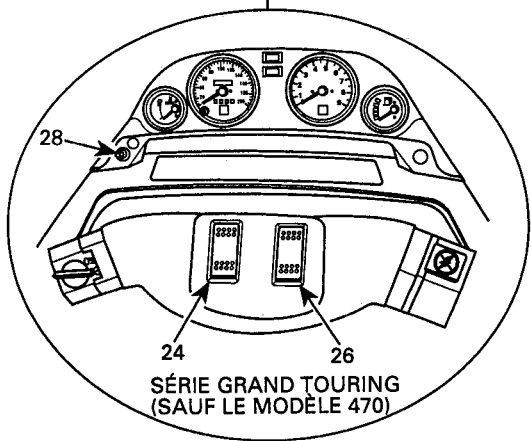
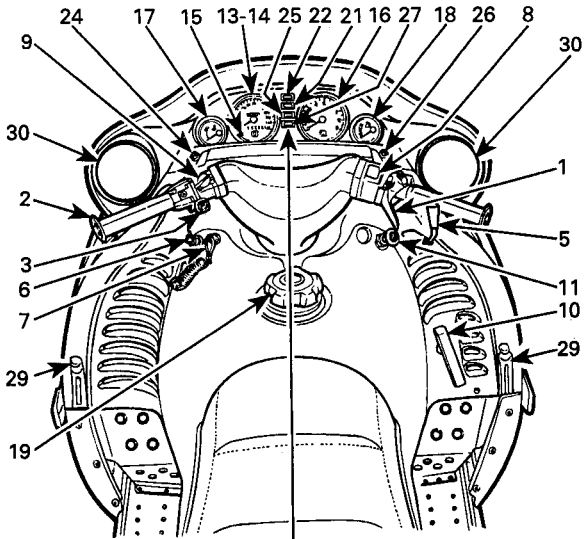
○ REMARQUES : Certaines de ces commandes ne se trouvent pas sur certains modèles. Dans de tels cas, on a omis volontairement d'indiquer les numéros de référence dans les illustrations. Il est possible d'obtenir certaines commandes en option sur certains modèles.







SÉRIES MX, GRAND TOURING, FORMULA,
SUMMIT ET MACH



SÉRIE GRAND TOURING
(SAUF LE MODÈLE 470)

A006 007 048

A006 007 049

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer le moteur s'il y a défaillance au niveau de l'accélérateur, du frein ou des systèmes d'arrêt du moteur, ou encore si ces derniers ne fonctionnent pas conformément aux indications. Communiquer avec un concessionnaire autorisé afin de procéder à une inspection ou à une réparation.

1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette ; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toute utilisation excessive ou répétitive de frein, lorsqu'on circule à haute vitesse, provoquera une surchauffe au niveau du système de freinage. Cette surchauffe pourrait occasionner une perte de frein et / ou un incendie.

Levier de frein hydraulique

Ce système de freinage hydraulique multiplie la pression de la main appliquée sur le levier de frein. Le liquide de frein du réservoir doit être exempt d'humidité ou d'air et doit alimenter librement le système de freinage afin que celui-ci fonctionne librement. Lorsqu'on actionne le levier de frein, on ne doit ressentir aucun effet de ressort comme c'est le cas lorsqu'on comprime une éponge. La réaction du levier lorsqu'actionné doit plutôt être dure. Si tel n'est pas le cas, demander au concessionnaire de vérifier le niveau du liquide de frein et de constater s'il y a présence d'air ou d'humidité dans ce même liquide. Se référer au passage ci-après intitulé Niveau des liquides.

◆ **AVERTISSEMENT** : Faire réparer immédiatement le système de freinage lorsque celui-ci offre un effet de ressort.

3) Bouton du frein de stationnement

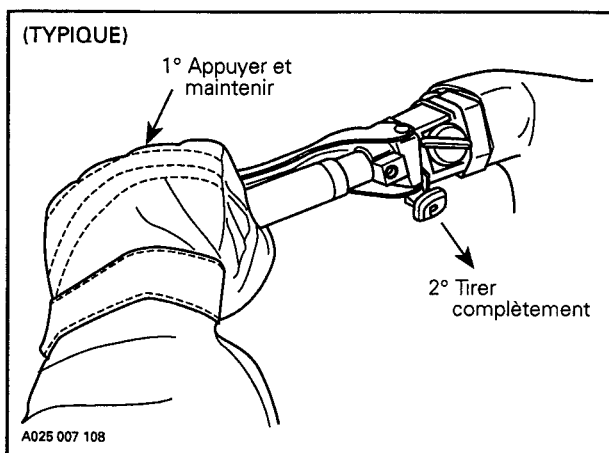
Fixée à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection s'allume afin de ne pas l'oublier.

Pour actionner le mécanisme, appuyer sur la manette de frein et tirer en même temps sur le bouton avec l'autre main. Il y a 2 encoches de fixation sur le levier du bouton ; tirer le bouton jusqu'à ce qu'une des encoches s'engage, puis relâcher la manette de frein.

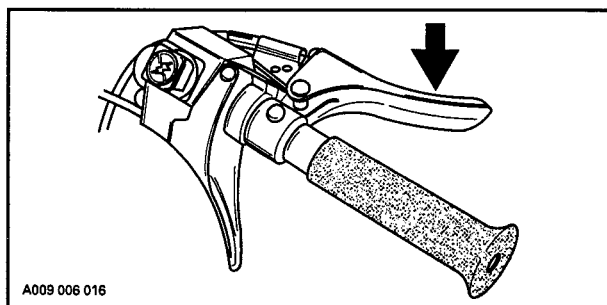
Pour libérer le mécanisme, appuyer sur la manette de frein, puis enfoncer complètement le bouton du frein de stationnement. Toujours libérer le mécanisme avant d'utiliser la motoneige.

▼ **ATTENTION** : S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige.



4) Manette de frein supplémentaire

Cette manette est placée sur la poignée droite du guidon. Utiliser cette manette de frein au besoin.



5) Levier de changement de vitesse

○ **REMARQUE** : Certaines motoneiges sont munies d'un avertisseur sonore qui se mettra en marche lorsque le levier de changement de vitesse est placé à la position **MARCHE ARRIÈRE**.

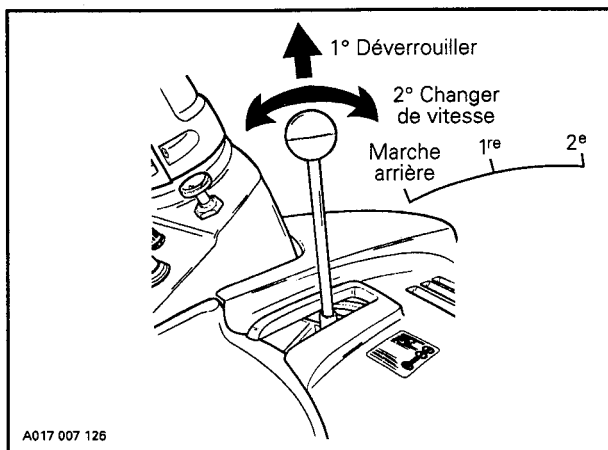
Alpine II

Il s'agit d'un levier à 3 positions :

Élevée : 2^e vitesse.

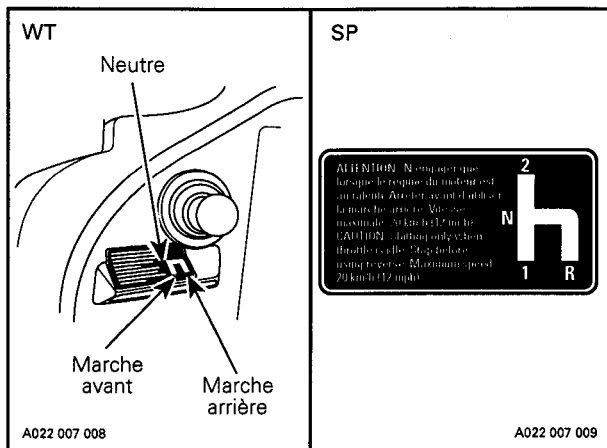
Centrale : 1^{re} vitesse.

Abaissée : Marche arrière.



Skandic WT et Ski Hill SP

Le modèle WT est muni d'un levier à 3 positions, tandis que le modèle SP comporte un levier à 4 positions.

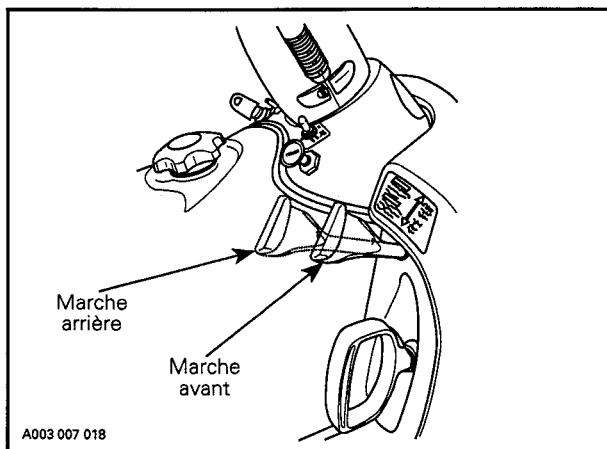


Skandic II 380 et 500

Il s'agit d'un levier à 2 positions :

Pousser : Marche avant.

Tirer : Marche arrière.

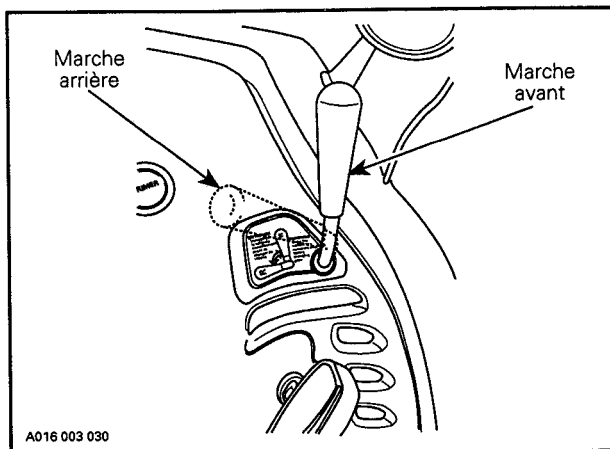


Série Grand Touring

Il s'agit d'un levier à 2 positions :

Droite : Marche avant.

Gauche : Marche arrière.



Tous les modèles munis d'une marche arrière

Processus de changement de vitesse

▼ **ATTENTION** : Immobiliser complètement la motoneige avant de changer de vitesse.

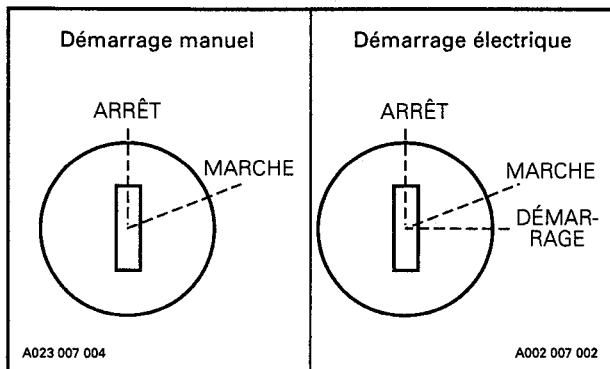
Lorsque la motoneige est arrêtée complètement, et que le moteur tourne au ralenti, déplacer le levier afin de l'engager à la vitesse voulue.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, déplacer la motoneige en appuyant sur la manette d'accélérateur, puis ressayer.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ces motoneiges peuvent se déplacer rapidement en marche arrière. Toujours appliquer les freins avant de changer de vitesse, de façon à s'immobiliser, puis changer de vitesse. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle derrière et que personne ne s'y trouve. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

6) Interrupteur d'allumage

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.



Démarrage manuel

Interrupteur à 2 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHÉ. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique

Interrupteur à 3 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Voir l'illustration ci-dessus.

▼ **ATTENTION** : Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 30 secondes. Attendre un peu pour le laisser se refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. La clé doit revenir à la position MARCHÉ dès qu'elle est relâchée.

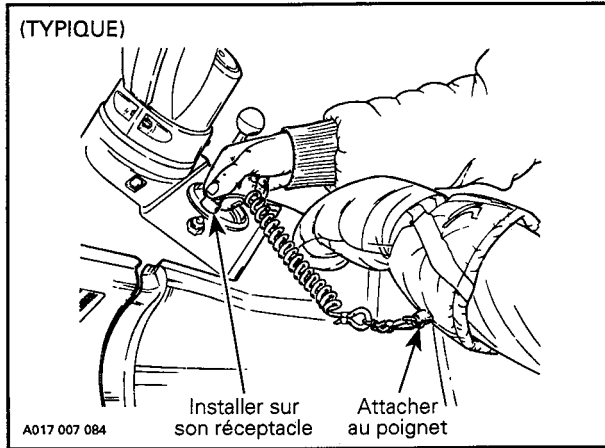
Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT à chaque fois. Pour arrêter le moteur tourner la clé à la position ARRÊT.

○ **REMARQUE** : Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

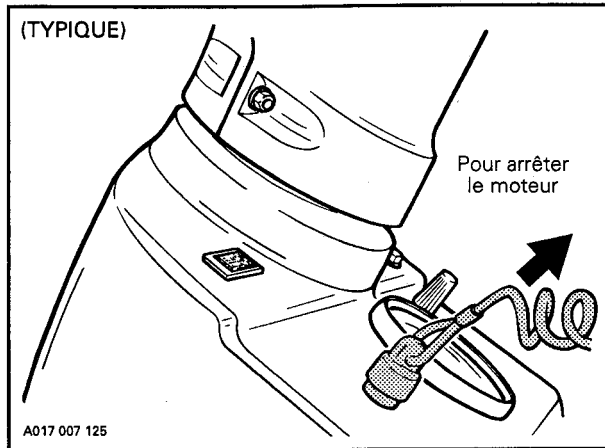
Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Se référer au passage ci-après intitulé Fusible du système de démarrage.

7) Interrupteur du cordon coupe-circuit

Fixer le cordon coupe-circuit au poignet ou sur les vêtements du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle.

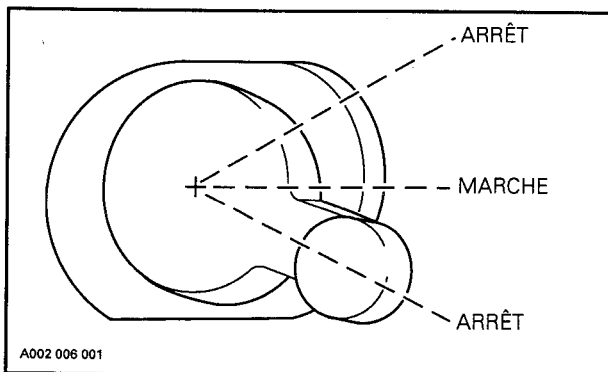


◆ **AVERTISSEMENT** : Si le capuchon coupe-circuit est enlevé de son réceptacle lors d'une défaillance, il faut repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

8) Interrupteur d'urgence

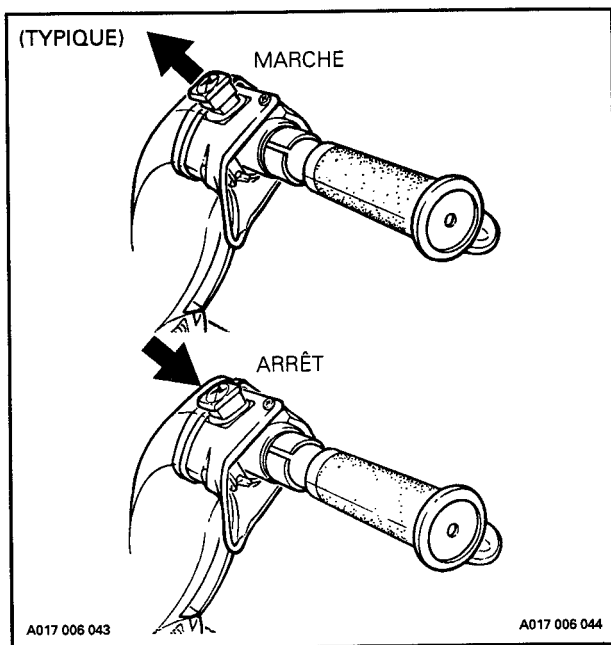
Élan

Interrupteur à 3 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le levier à la position ARRÊT du haut ou du bas et appliquer simultanément le frein. Pour redémarrer le moteur, s'assurer que le levier est à la position MARCHÉ.



Autres modèles

Interrupteur à 2 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton à la position ARRÊT, et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHÉ.



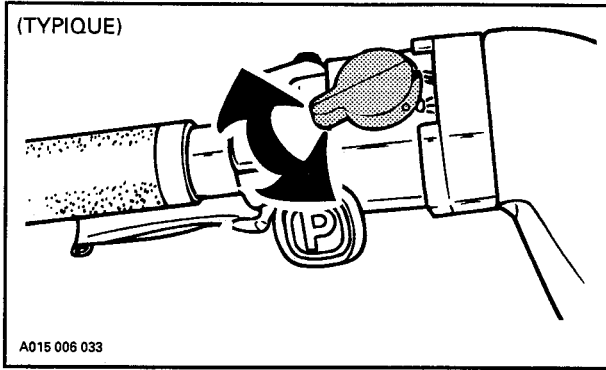
Tous les modèles

Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

9) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



10) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à bobinage automatique situé du côté droit de la motoneige. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

11) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser le bouton. Il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération lorsque le moteur est chaud. Pour amorcer le moteur, actionner le bouton d'amorceur jusqu'à ce qu'on sente une certaine résistance en pompant. Dès lors, actionner ce dernier à 2 ou 3 reprises, afin d'injecter du carburant dans le tubulure d'admission. Après avoir amorcé le moteur, s'assurer que le bouton d'amorceur est enfoncé.

○ **REMARQUE** : Lorsqu'il fait très froid, il est recommandé de tourner le bouton d'amorceur à 3 ou 4 reprises avant de tirer sur ce dernier. Cette précaution vise à éliminer les possibilités de coincement.

12) Levier du décompresseur

S'il est difficile de lancer le moteur, soulever le levier pour actionner le décompresseur, et l'abaisser dès que le moteur a démarré.

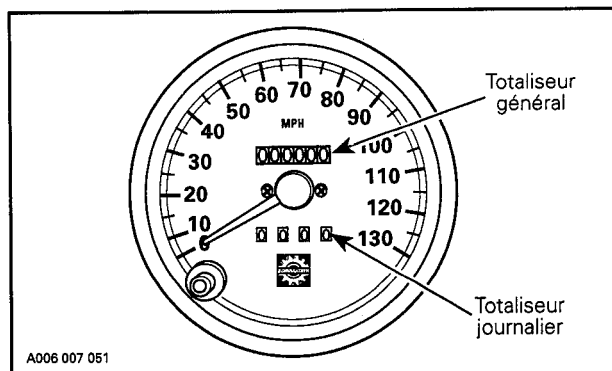
▼ **ATTENTION** : Le décompresseur facilite le démarrage en réduisant la compression du moteur. Toutefois, si le levier reste soulevé lorsque le moteur tourne, il se pourrait que le moteur soit endommagé. Toujours abaisser le levier dès que le moteur a démarré.

13) Indicateur de vitesse / totaliseur général

Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en km / h ou en MPH. Le totaliseur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

14) Totaliseur journalier

Le totaliseur journalier indique la distance parcourue en kilomètre ou en milles (selon le réglage) et ce, jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre 2 points.



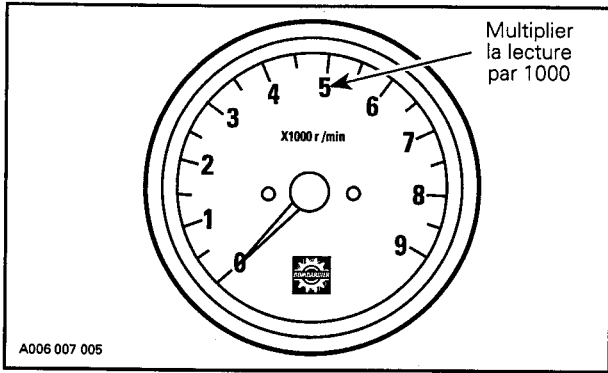
15) Bouton de remise à zéro du totaliseur journalier

Pour remettre le totaliseur à zéro, il suffit d'enfoncer ou de tourner (selon le modèle) le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

16) Tachymètre

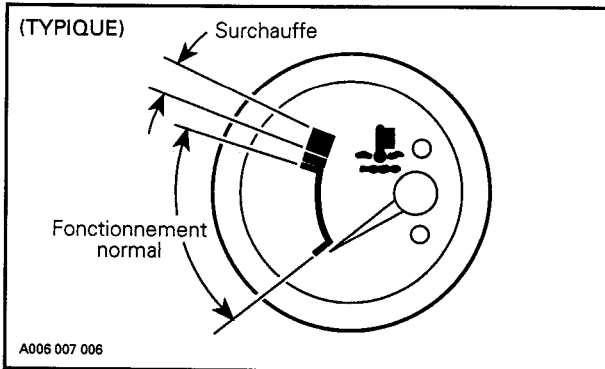
Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de tr / mn du moteur.

Sur certains modèles, il est nécessaire de multiplier la lecture par 1000 afin de connaître le régime réel du moteur.



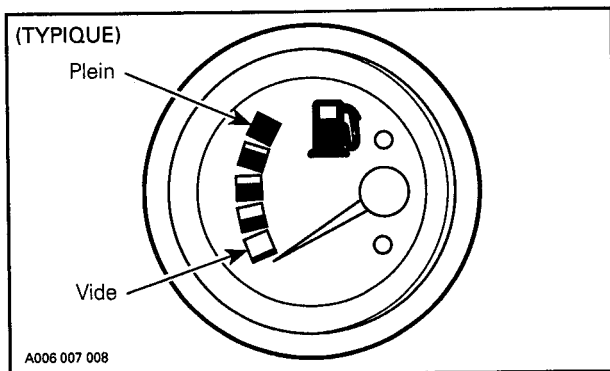
17) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille se déplace vers la zone de déplacement normale alors que le moteur se réchauffe. Quelque soit la condition d'utilisation, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille se déplace vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.



18) Indicateur de niveau de carburant électrique

L'indicateur de niveau de carburant électrique permet au conducteur de voir le niveau de carburant alors qu'il conduit sa motoneige.



19) Indicateur de niveau de carburant / bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.

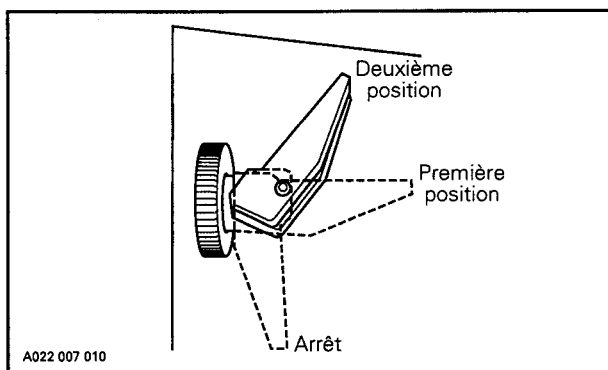
Certains bouchons sont munis d'une jauge de niveau ou d'un indicateur mécanique.

○ **REMARQUE** : Sur certains modèles, il est nécessaire d'ouvrir le capot afin d'avoir accès au réservoir de carburant et au bouchon.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

20) Levier d'étrangleur

Ce levier à 3 positions a été conçu pour faciliter les démarrages à froid.



21) Lampe témoin du feu route (bleue)

S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

22) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible. Elle s'allume également lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de l'huile. Il en subirait de graves dommages.

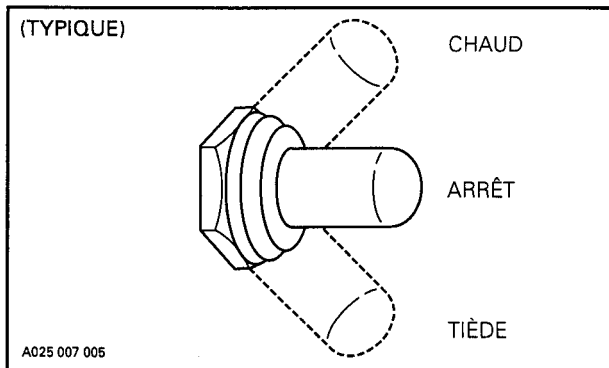
○ **REMARQUE** : Chaque fois qu'on exerce une pression sur la manette du frein, la lampe témoin du niveau d'huile devrait s'allumer, et ce, lorsque le moteur est en marche. Sinon, remplacer la lampe.

23) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)

Si la lampe témoin s'allume, réduire la vitesse de la motoneige et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.

24) Interrupteur des poignées chauffantes

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



25) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)

Elle s'allume lorsque l'interrupteur des poignées chauffantes est à la position CHAUD. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position TIÈDE.

26) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable. Se référer à l'illustration ci-dessus.

27) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)

Elle s'allume lorsque l'interrupteur de la manette d'accélérateur est à la position chaud. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position tiède.

28) Interrupteur des poignées chauffantes du passager

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 2 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains du passager à une température confortable.

29) Attaches du capot

Décrocher les attaches pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.

S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert, enlevé ou décroché.

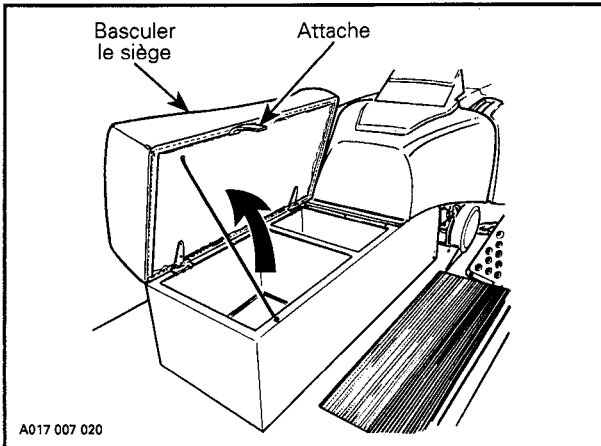
30) Rétroviseurs réglables

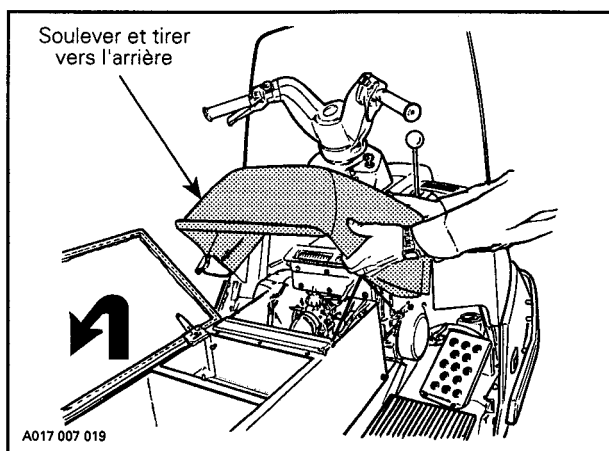
Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.

31) Console

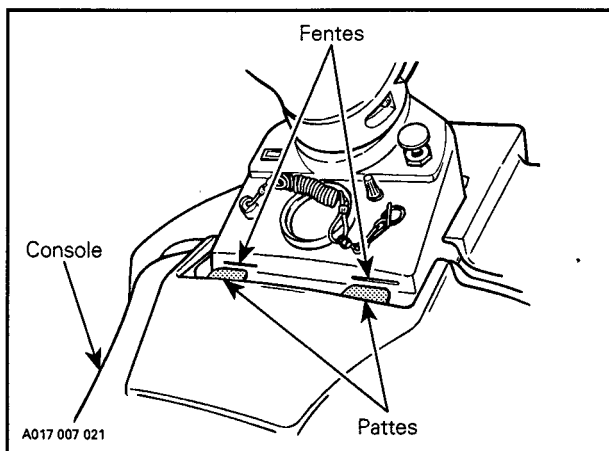
Alpine II

Pour avoir accès au moteur, au carburateur et aux bougies, soulever l'attache, basculer le siège de la droite, soulever l'arrière de la console, et la tirer vers l'arrière.





Pour réinstaller la console, s'assurer d'insérer les pattes de la console dans les fentes du tableau de bord.



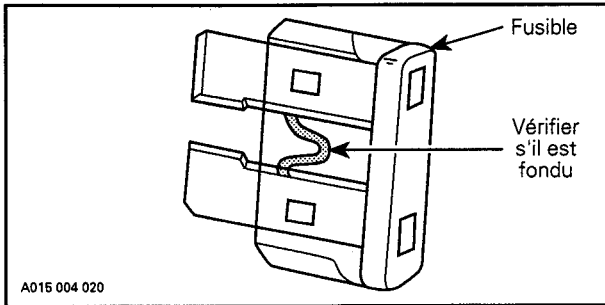
Fusibles

▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé car cela pourrait endommager les composants électriques.

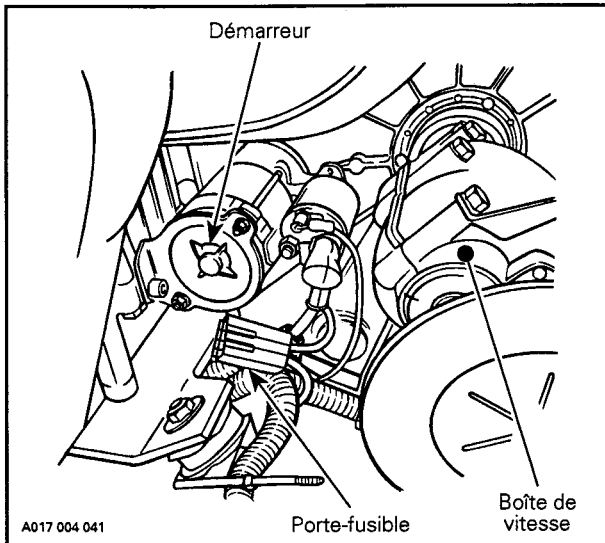
Fusible du système de démarrage

Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Voir l'illustration suivante pour connaître l'emplacement du porte-fusible. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état de ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.

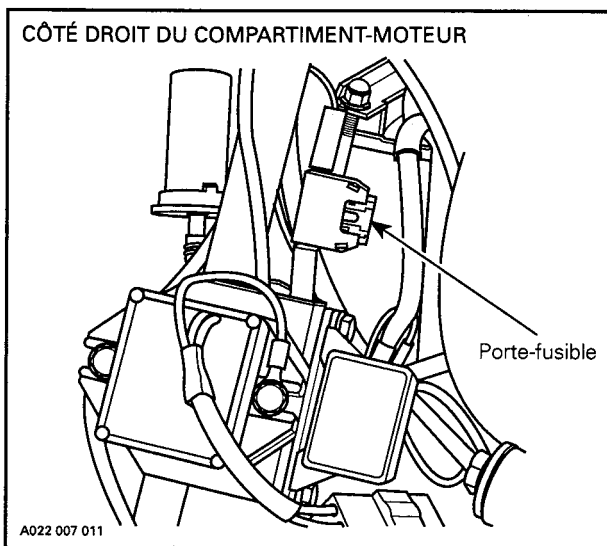
Si nécessaire, tirer sur le fusible afin de l'extraire de son porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



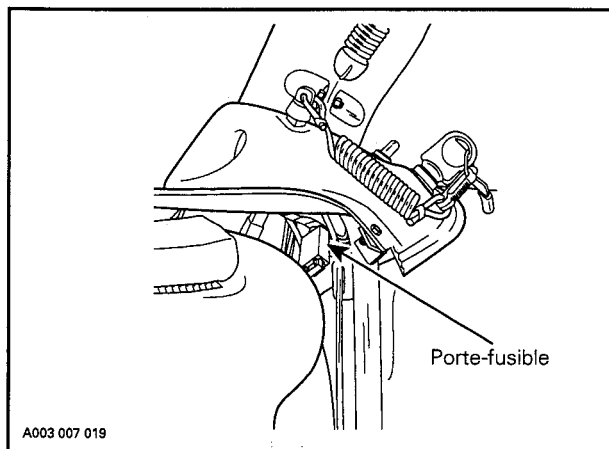
Alpine II



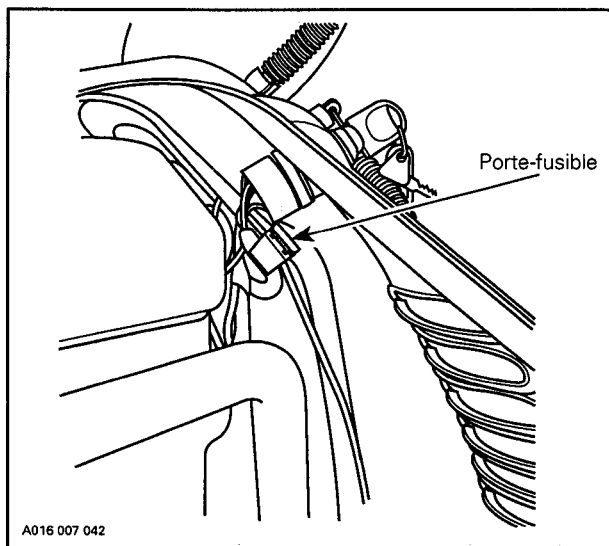
Skandic WT et Ski Hill SP



Certains modèles Touring

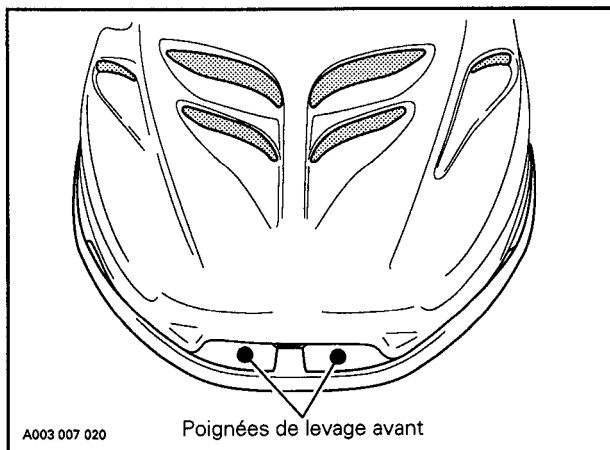


Série Grand Touring



Poignées de levage avant et pare-choc avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever l'avant du véhicule.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

Compartment de rangement et nécessaire d'outils

Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement que ce soit dans le compartiment-moteur, sous le siège ou à l'intérieur du siège. Il y a, dans le compartiment de rangement de certains modèles, un nécessaire d'outils spécialement conçu pour l'entretien de base de la motoneige.

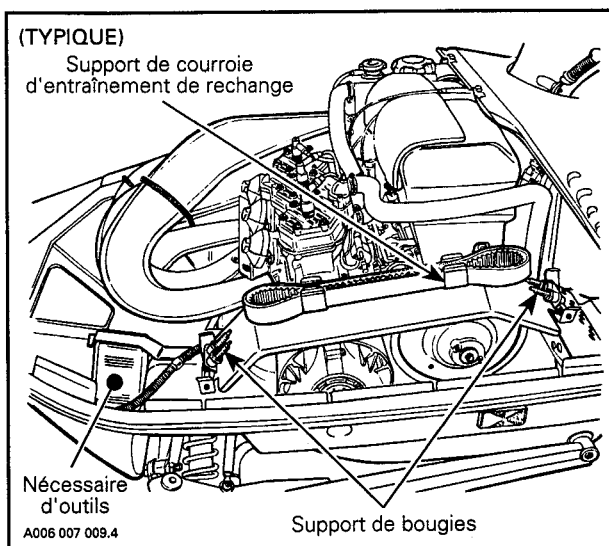
Pour savoir où est le nécessaire d'outils sur les séries Touring et Skandic, se référer à *Dépose et installation du garde-courroie*.

Support de bougies

Un support a été prévu pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

Visser les bougies de rechange au niveau du support à l'aide de la douille de bougie (comprise dans le nécessaire d'outils) afin d'éviter tout desserrement lorsqu'elles sont soumises à des vibrations.

○ **REMARQUE** : Les bougies de rechange ne sont pas comprises dans la motoneige.



Support de courroie d'entraînement de rechange

Sur certains modèles, il est possible d'installer une courroie d'entraînement de rechange dans les pinces du support.

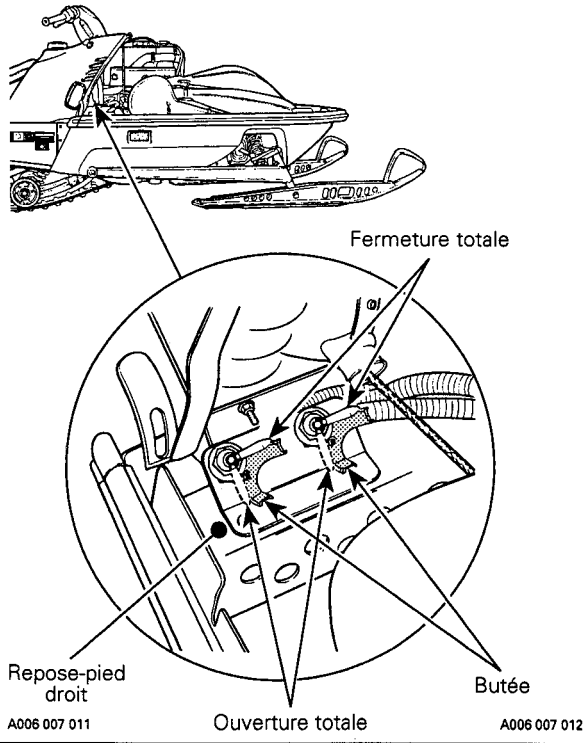
○ **REMARQUE** : La courroie d'entraînement de rechange n'est pas comprise dans le véhicule.

Soupape(s) de coupure de carburant

La (ou les) soupape(s) doit (doivent) être fermée(s) lors des déplacements ou de l'entreposage du véhicule. Cette (ou ces) soupape(s) se trouve(nt) sous le capot, sur le dessus du repose-pied droit.

La (ou les) soupape(s) de coupure de carburant est (sont) munie(s) de 2 butées pour empêcher que le levier ne tourne en raison des vibrations. Ces butées sont réglées de sorte que la pointe intérieure du levier vienne en contact avec la butée lorsque la soupape est en position d'ouverture ou de fermeture totale.

(TYPIQUE)



Pour ouvrir ou fermer la (ou les) soupape(s) toujours tourner le levier de façon à ce qu'il franchisse la butée et qu'il demeure en position.

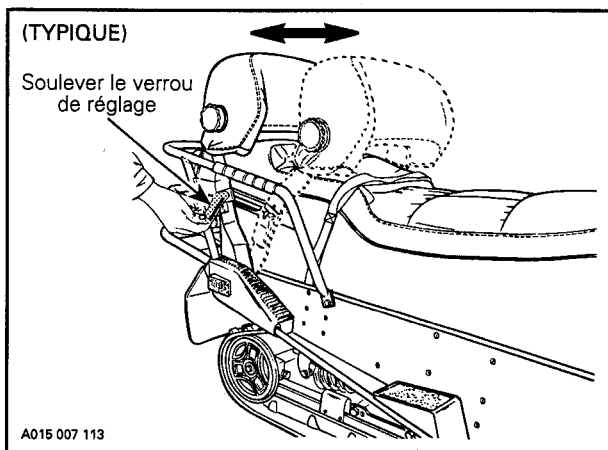
Ouvrir la (ou les) soupape(s) au complet pour mettre le véhicule en marche.

▼ **ATTENTION** : Toujours ouvrir la (ou les) soupape(s) au complet avant de prendre le départ. Ne jamais laisser le levier de la soupape entre les butées.

○ **REMARQUE** : Il peut être nécessaire de pousser contre la butée si le levier est difficile à mettre en position.

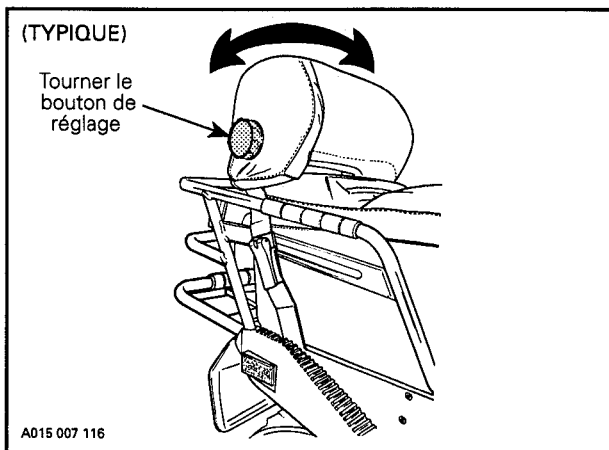
Dossier réglable

Il est possible de régler la position et l'angle d'appui du dossier selon les préférences du conducteur ou du passager.



Pour régler :

1. Soulever le verrou situé de chaque côté du support du dossier.



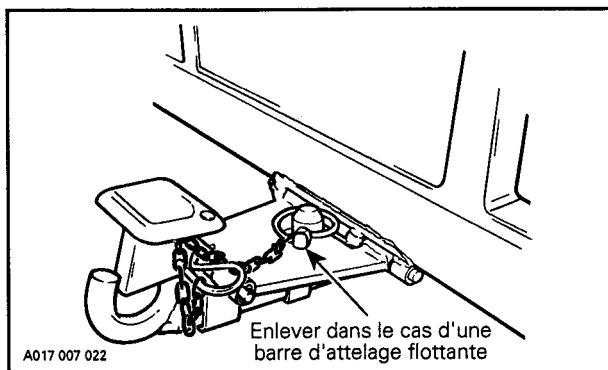
2. Déplacer le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.
3. Fixer chaque verrou de réglage.
4. Tourner le bouton de réglage dans un sens ou dans l'autre afin de déterminer l'angle d'appui du dossier.

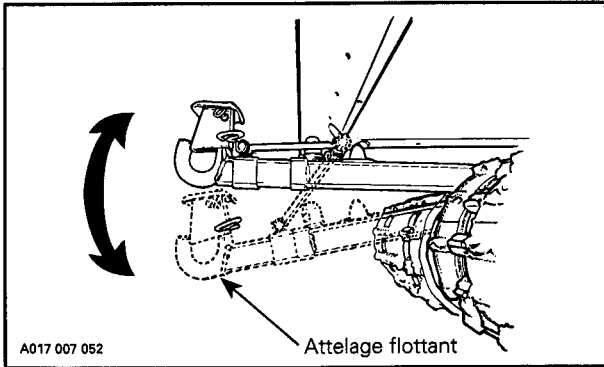
◆ **AVERTISSEMENT** : Le dossier devrait être repositionné seulement lorsque la motoneige est arrêtée. Régler le dossier de façon à obtenir le meilleur soutien possible au niveau de la partie inférieure du dos. Toujours prendre en considération le confort et la sécurité du passager.

Attelage

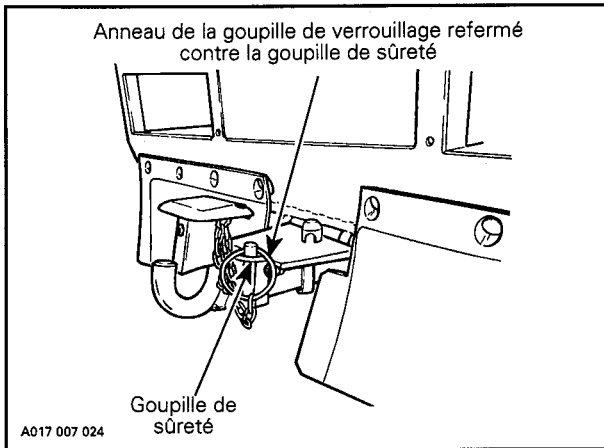
Il est possible d'utiliser l'attelage à un crochet pour remorquer la plupart des équipements. L'attelage peut être fixe ou flottant selon le type d'équipement remorqué, permettant ainsi un fonctionnement en douceur.

L'attelage doit être verrouillé pour le remorquage d'une remorque à barre d'attelage fixe. Avec une barre d'attelage flottante, enlever la goupille de verrouillage pour lui permettre de se déplacer de haut en bas.



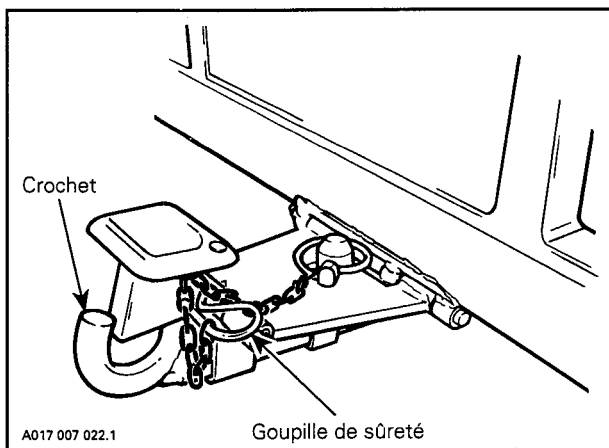


La goupille de verrouillage peut être insérée dans la goupille de sûreté lorsque l'attelage est flottant.



○ **REMARQUE** : Pour que l'attelage demeure verrouillé, insérer la goupille de verrouillage dans le poteau d'attelage, en plaçant son côté plat contre la plaque d'attelage.

Une goupille de sûreté a été prévue pour verrouiller le crochet d'attelage.



◆ **AVERTISSEMENT** : Lors du remorquage d'un traîneau ou d'une remorque, toujours s'assurer de verrouiller le crochet au moyen de la goupille de sûreté. Toujours se servir d'un traîneau muni d'une barre d'attelage rigide. Conduire à vitesse modérée et éviter les terrains accidentés. Veiller à ce que les passagers descendent du véhicule et traversent les routes à pied.

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, disponible dans la plupart des stations-service, ou du gazohol contenant moins de 10% d'éthane. L'essence doit avoir un numéro d'octane (R + M) / 2 de 87 ou plus.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais modifier les proportions carburant / huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si la motoneige doit être remise dans un endroit chaud. Alors que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours essuyer le carburant ou l'huile sur la motoneige.

Type d'huile recommandée

▼ **ATTENTION** : Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs à 2 temps de différentes marques car des réactions chimiques pourraient endommager le moteur. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Élan et Alpine II seulement

Toujours ajouter l'huile au carburant dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir de la motoneige.

Utiliser l'huile BLIZZARD (N / P 496 0145 00 - 500 mL) vendue chez un concessionnaire autorisé. Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F). S'il est possible d'en obtenir, utiliser de l'huile à injection pour motoneiges Bombardier (N / P 496 0133 00) ou l'équivalent.

Modèle Mach Z seulement

L'huile est contenue dans le réservoir d'huile à injection. Utiliser de l'huile à injection synthétique Bombardier (N / P 413 7099 00).

On peut mélanger l'huile à injection synthétique Bombardier (N / P 413 7099 00) avec de l'huile à injection minérale ordinaire de Bombardier (N / P 496 0133 00).

▼ **ATTENTION** : Il se peut que les autres marques d'huile à injection synthétique ne soient pas compatibles avec l'huile à injection minérale ordinaire, puisqu'elles épaississent et deviennent gélatineuses sous l'effet de certaines réactions chimiques qui se produisent entre les huiles mélangées.

Autres modèles

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

Utiliser de l'huile à injection pour motoneige **BOMBARDIER** (N/P 496 0133 00 - 1 litre) vendue chez un concessionnaire autorisé.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F). S'il est impossible d'en obtenir, utiliser de l'huile Blizzard (N/P 496 0145 00).

Mélange carburant - huile

Modèles Élan et Alpine II seulement

Rapport carburant - huile

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange carburant - huile, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de la détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes de carburant pour un volume d'huile (40:1 pendant le rodage). Se référer aux tableaux de mélange carburant - huile ci-dessous.

○ **REMARQUE** : Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température d'une pièce.

PROPORTION DU MÉLANGE 50 : 1		
UNITÉS	HUILE	ESSENCE
SI ①	500 mL	25 L
IMPÉRIALES	500 mL 16 oz	5.5 gal 5 gal
É.-U. ②	500 mL 13 oz	6.6 gal 5 gal

① Système International

② États-Unis

Préparation du mélange

Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige.

1. Verser environ 4 litres (1 gallon) de carburant dans un récipient propre.
2. Ajouter la quantité d'huile requise pour obtenir le mélange complet.
3. Remettre le bouchon et agiter rigoureusement le récipient.
4. Ajouter le reste du carburant.
5. Brasser de nouveau. À l'aide d'un entonnoir à filtre fin, verser le mélange dans le réservoir de la motoneige.

◆ **AVERTISSEMENT** : Afin d'éviter de répandre du carburant dans le compartiment-moteur, toujours utiliser un entonnoir pour faire le plein.

○ **REMARQUE** : L'huile ayant tendance à se déposer, ne jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

Système d'injection d'huile

Tous les modèles sauf l'Élan et l'Alpine

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable.

RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 à 15 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage. Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile à injection BOMBARDIER (N / P 496 0133 00) lors du premier plein. Dans le cas du modèle Mach Z, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile à injection synthétique Bombardier (N / P 413 7099 00). Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé, soit après les 10 premières heures d'utilisation soit 30 jours après l'achat. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

Rapport du mélange carburant - huile lors du rodage

Modèles Élan et Alpine II seulement

▼ **ATTENTION :** Le tableau qui suit ne concerne que la période de rodage où un mélange riche de 40:1 est nécessaire.

PROPORTION DU MÉLANGE 40 : 1 (Période de rodage seulement)		
UNITÉS	HUILE	ESSENCE
SI ①	500 mL	20 L
IMPÉRIALES	500 mL 20 oz	4.4 gal 5 gal
É.-U. ②	500 mL 16 oz	5.3 gal 5 gal

① Système International

② États-Unis


AVANT DE DÉMARRER


Vérification à effectuer

- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
 - Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
 - S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien.
 - S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'ils tournent sans problème.
 - Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection.
 - S'assurer que la (ou les) soupape(s) de coupure de carburant est (sont) en position d'**ouverture totale**.
 - S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige au niveau du (ou des) filtre(s) à air.
 - Vérifier la position du levier de changement de vitesse (modèles avec marche arrière seulement).
 - Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.
- ◆ **AVERTISSEMENT : Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.**
- S'assurer que la voie est complètement libre devant la moto-neige.

DÉMARRAGE

- Revérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.
- Actionner l'amorceur à 2 ou 3 reprises.

 **REMARQUE** : Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.


 **ATTENTION** : L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquide pour faciliter le démarrage n'est pas recommandée puisqu'elle peut endommager les pièces du moteur.

- Lever le levier de décompression (s'il y a lieu).

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.

 **AVERTISSEMENT** : Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.


Abaisser le levier de décompresseur dès que le moteur est démarré.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

Introduire la clé dans l'interrupteur.


Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré.

 **REMARQUE** : Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, ramener la clé à la position MARCHE et utiliser le démarreur à rappel.

Dernière vérification

Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

 **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec une motoneige dont l'interrupteur d'urgence ou l'interrupteur du cordon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position ARRÊT. Voir un concessionnaire autorisé immédiatement.

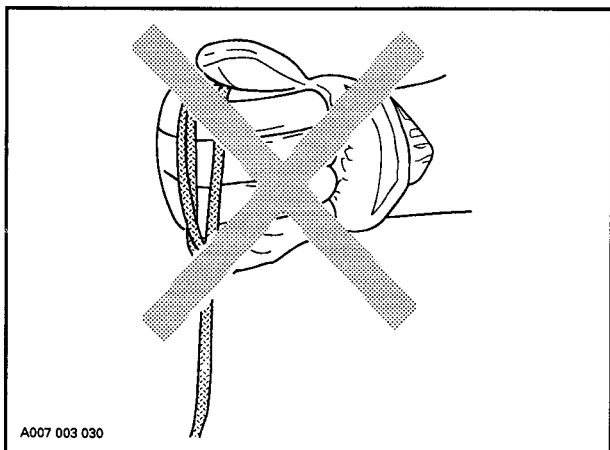
▼ **ATTENTION** : Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

Démarrage d'urgence

Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans le nécessaire d'outils.

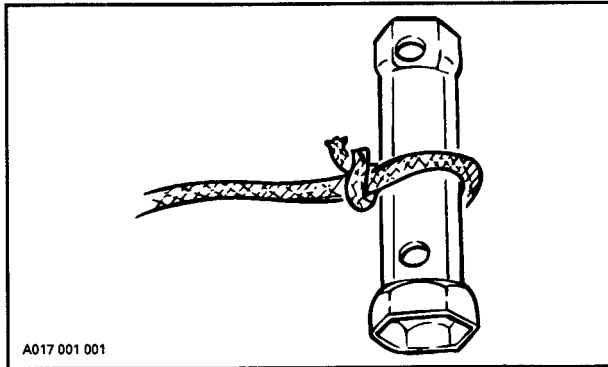
Enlever le garde-courroie (et la console sur certains modèles)

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble. À moins d'une urgence, ne pas démarrer la motoneige au moyen de la poulie motrice. Faire réparer la motoneige dans le plus bref délai possible.

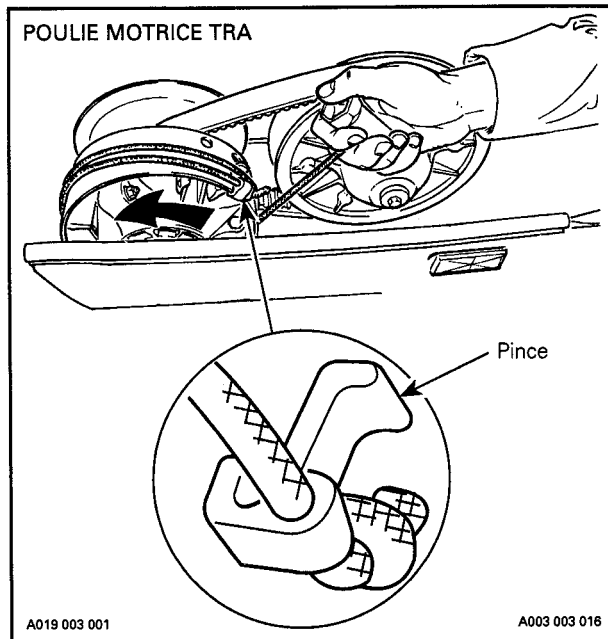


Fixer le câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel et à la pince de démarrage comprise dans le nécessaire d'outils.

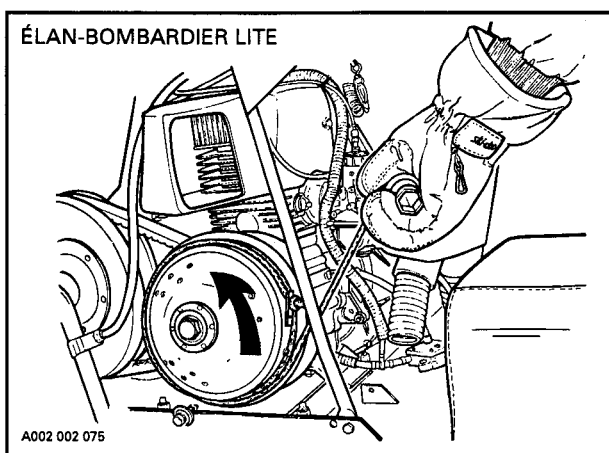
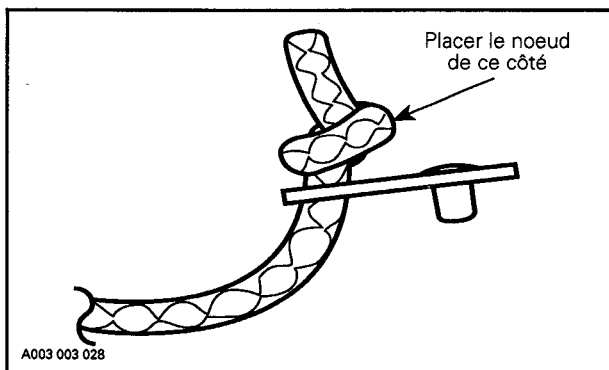
○ **REMARQUE** : La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



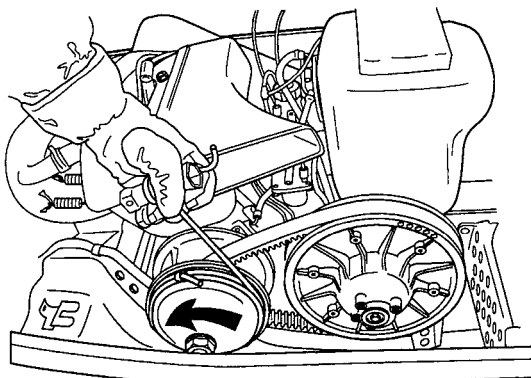
Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.



○ **REMARQUE :** Dans le cas des modèles munis d'une poulie motrice Bombardier Lite, enfilez la corde de démarrage dans l'agrafe et faites un nœud du côté de la tête du rivet. Fixez l'agrafe à la poulie motrice et enroulez la corde (3 tours) dans le sens antihoraire.



POULIE MOTRICE BOMBARDIER LITE



A003 003 029

Démarrer le moteur de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

RÉGLAGE DE LA SUSPENSION

Lorsque la suspension est trop rigide ou trop souple, vérifier les mauvais réglages établis en fonction du poids du conducteur et des conditions d'utilisation.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

Sur certains modèles, la suspension avant est réglable en fonction de l'état de la surface, de la conduite et de la stabilité du véhicule.

La partie avant de la suspension arrière est réglable en fonction de l'état de la surface et des effets que l'on peut donner à la direction.

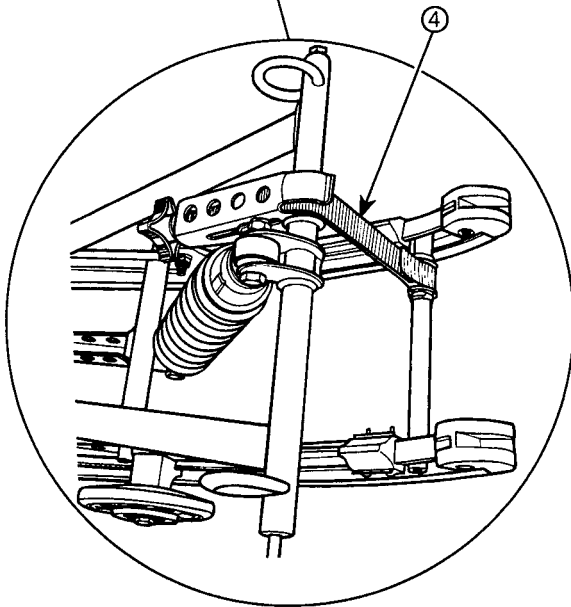
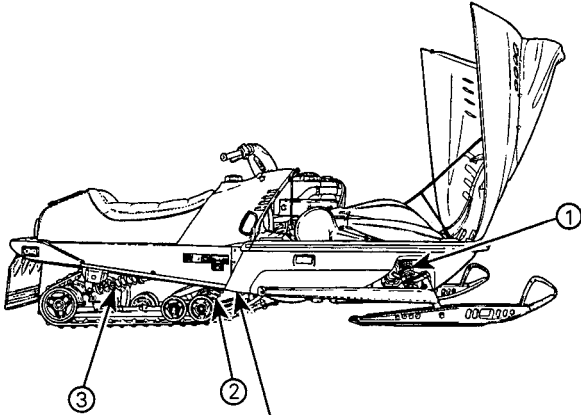
La courroie d'arrêt est réglable afin de contrôler le transfert de poids du véhicule.

La partie arrière de la suspension arrière est réglable en fonction du poids du conducteur.

EFFETS GÉNÉRAUX RELATIFS AUX DIFFÉRENTS RÉGLAGES DES COMPOSANTS DE LA SUSPENSION	
Suspension avant	Maniabilité du véhicule et stabilité. ①
Partie avant de la suspension arrière	Comportement de la direction. ②
Partie arrière de la suspension arrière	Confort du conducteur lors d'une randonnée. ③
Courroie d'arrêt	Transfert de poids du véhicule. ④

① ② ③ ④ : Voir l'illustration sur la page suivante.

(TYPIQUE)



A006 007 001.1

A006 005 014

		Précharge du ressort	
		FAIBLE	→ ÉLEVÉE
Poids du conducteur	Léger	→	Heavy
Vitesse	Basse	→	Élevée
État du terrain	Plat	→	Accidenté

Un faible cognement à fond de course de la suspension dans les pires conditions indique au conducteur que la précharge est bien réglée (position de la came / du bloc).

Des ressorts de différentes constantes sont également offerts en option. Pour de plus amples informations, consulter un concessionnaire autorisé.

Pour régler la suspension, se référer aux explications ci-après.

EFFETS RELIÉS AU RÉGLAGE DE LA SUSPENSION	
RESSORTS DE LA SUSPENSION AVANT	
Augmentation de la précharge	Diminution de la précharge
<ul style="list-style-type: none"> • Produit une conduite plus agressive. 	Produit une conduite plus souple.
<ul style="list-style-type: none"> • Raffermit le comportement de la suspension. 	Assouplit le comportement de la suspension.
<ul style="list-style-type: none"> • Augmente la pression des skis au sol. 	Diminue la pression des skis au sol.
RESSORTS AVANT DE LA SUSPENSION ARRIÈRE	
Augmentation de la précharge	Diminution de la précharge
<ul style="list-style-type: none"> • Tend à réduire l'effort au guidon. 	Assouplit le comportement de la suspension arrière.
<ul style="list-style-type: none"> • Produit une conduite plus nerveuse. 	Augmente le confort à vitesse modérée.
<ul style="list-style-type: none"> • Réduit le cognement à fond de course du ressort avant de la suspension arrière en terrain cahoteux. 	Augmente la pression des skis au sol.
<ul style="list-style-type: none"> • Réduit la pression des skis au sol. 	

EFFETS RELIÉS AU RÉGLAGE DE LA SUSPENSION

RESSORTS ARRIÈRE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE

Augmentation de la précharge	Diminution de la précharge
<ul style="list-style-type: none"> • Assouplit, dans le cas de la suspension C-7, le comportement de la suspension en positionnant les amortisseurs arrière dans leur zone de confort. 	<p>Raffermit, dans le cas de la suspension C-7, le comportement de la suspension arrière.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Raffermit, dans le cas des autres modèles, la suspension arrière. 	<p>Assouplit, dans le cas des autres modèles, le comportement de la suspension.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Relève l'arrière de la motoneige et augmente ainsi le débattement de la suspension arrière à l'écrasement. 	<p>Abaisse l'arrière de la motoneige et produit un comportement plus sportif.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Augmente la pression des skis au sol. 	<p>Diminue la pression des skis au sol.</p>
COURROIE D'ARRÊT	
Allongement	Raccourcissement
<ul style="list-style-type: none"> • Augmente le transfert de poids de la motoneige (des skis à la chenille). 	<p>Réduit le transfert de poids de la motoneige (des skis à la chenille).</p>

TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES

Problèmes	Mesures correctives
La suspension avant louvoie	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé. – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort avant de la suspension arrière. • Diminuer la précharge des ressorts arrière de la suspension arrière.
Le véhicule est instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge du ressort avant de la suspension arrière. • Augmenter la précharge des ressorts arrière de la suspension arrière. • Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.
La direction est trop lourde	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort avant de la suspension arrière.
L'arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none"> – Augmenter ou diminuer, dans le cas de la suspension C-7, la précharge des ressorts arrière de la suspension arrière afin d'obtenir la zone de confort des amortisseurs arrière. – Augmente, dans le cas des autres modèles, la précharge des ressorts arrière de la suspension arrière.
L'arrière semble trop mou	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer ou augmenter, dans le cas de la suspension C-7, la précharge des ressorts arrière de la suspension arrière afin d'obtenir la zone de confort des amortisseurs arrière. – Augmente, dans le cas des autres modèles, la précharge des ressorts arrière de la suspension arrière.

TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES

Problèmes	Mesures correctives
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement à fond de course	<ul style="list-style-type: none">– Allonger la courroie d'arrêt.– Augmenter la précharge de l'amortisseur avant de la suspension arrière.
La chenille glisse trop au départ	<ul style="list-style-type: none">– Allonger la courroie d'arrêt.– Changer de position de conduite.

Comment régler la suspension

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages (consulter le tableau suivant). Ensuite, faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite du conducteur, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.

▼ **ATTENTION :** Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

Utilisation en neige profonde

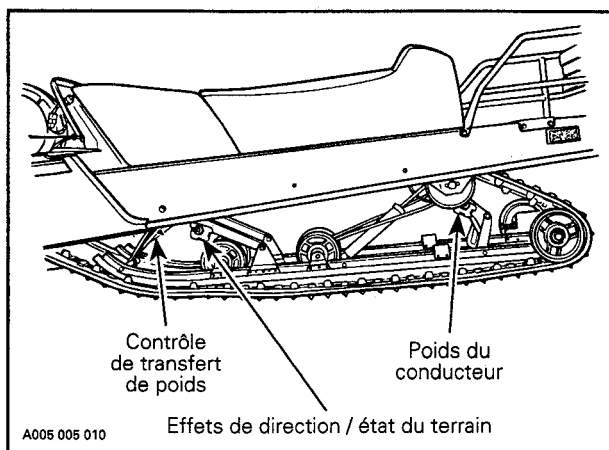
Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la came de réglage du ressort avant (suspension arrière) de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

Élan

Aucun réglage ne peut être effectué au niveau des skis ou de la suspension arrière.

Tundra II LT

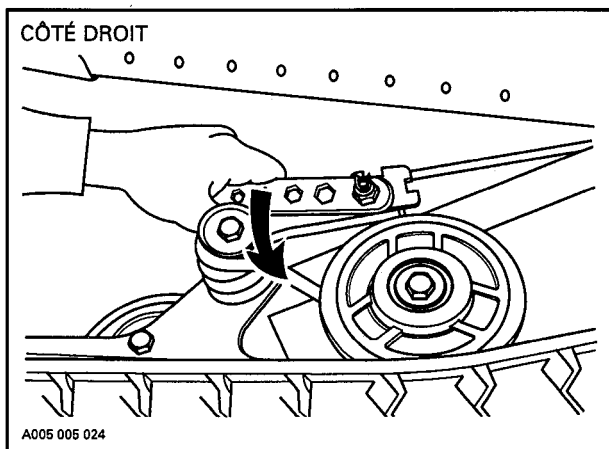
Seule la suspension arrière est réglable.

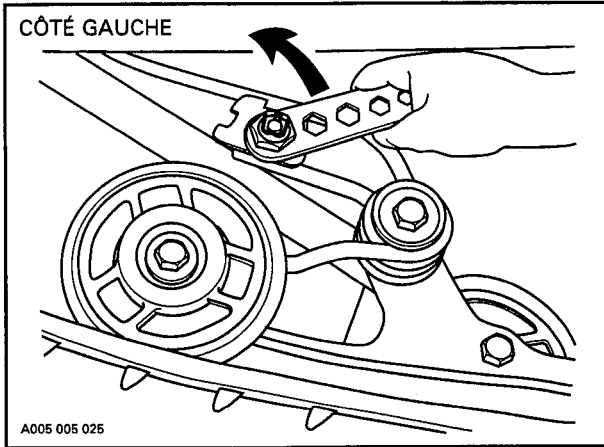


CAMES DE RESSORT

Pour régler les cames avant et arrière, il suffit d'utiliser la clé spéciale comprise dans le nécessaire d'outils. Tourner la (ou les) came(s) afin d'augmenter ou de réduire la précharge.

▼ **ATTENTION :** Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent être réglées à la même position.



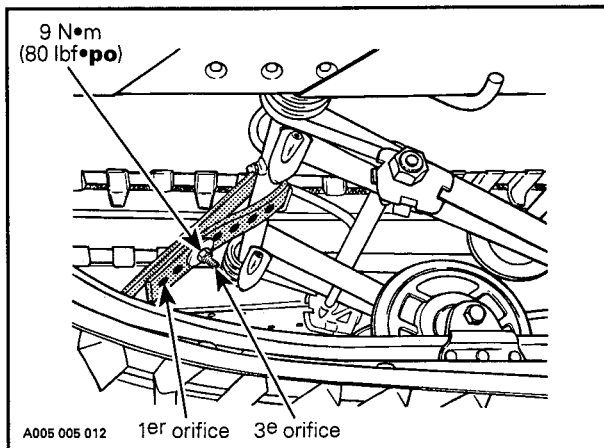


COURROIE D'ARRÊT

▼ **ATTENTION** : Chaque fois que la longueur de la courroie d'arrêt est changée, il est nécessaire de rajuster la tension de la chenille, afin d'éviter de circuler avec une motoneige dont la chenille est trop tendue ou trop relâchée.

Pour un usage normal, placer le boulon dans le 3^e orifice de l'extrémité de la courroie.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours serrer l'écrou à **9 N•m (80 lbf•po)**. Remplacer la courroie si elle est usée ou tordue.



○ **REMARQUE** : Lorsqu'on tire une charge, il est suggéré de régler la courroie d'arrêt à sa longueur la plus courte, d'assouplir les ressorts avant de la suspension arrière et de raffermir les ressorts arrière. Ces réglages amélioreront la conduite de la motoneige.

Alpine II

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours s'assurer d'effectuer les mêmes réglages sur les 2 suspensions arrière.

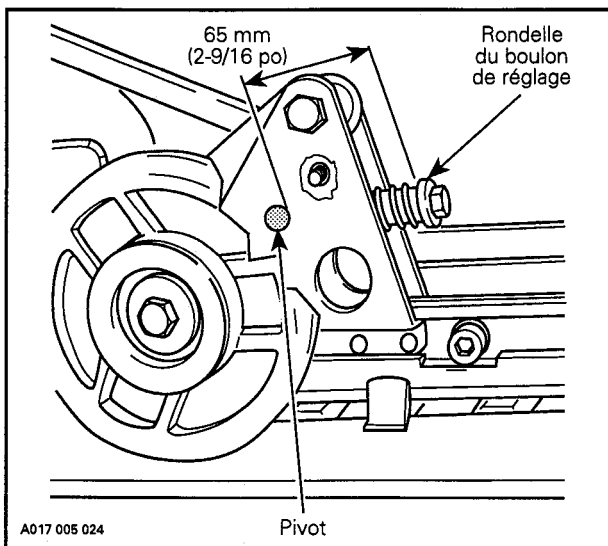
Se référer à Tundra II LT pour effectuer le réglage.

○ **REMARQUE** : En tournant la came d'ajustement extérieure d'une suspension, la came intérieure effectuera le même mouvement puisqu'elles sont reliées par un axe transversal.

▼ **ATTENTION** : Toujours tourner la came d'ajustement de la suspension de droite dans le sens antihoraire, et celle de la suspension de gauche dans le sens horaire. Les 2 suspensions doivent toujours être réglées à la même hauteur.

PIVOT ARRIÈRE DE LA SUSPENSION

Pour empêcher que la partie arrière de la chenille ne s'enfonce dans la neige en marche arrière, la suspension à glissières est articulée et retenue par des ressorts. Pour vérifier la précharge, mesurer la distance du rebord extérieur du pivot au rebord intérieur de la rondelle du boulon de réglage. La distance devrait être de 65 mm (2-9/16 po).



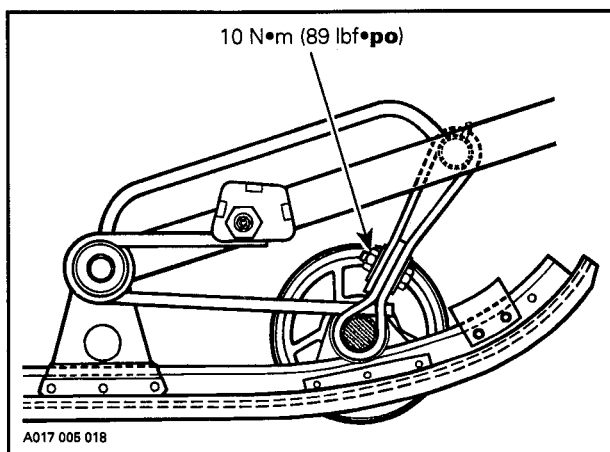
○ **REMARQUE** : Le conducteur peut effectuer ce réglage en fonction de ses besoins particuliers. Si, par exemple, la motoneige est utilisée la plupart du temps pour tirer une charge, et rarement en marche arrière, il est possible de verrouiller le pivot arrière en serrant au maximum le boulon de réglage, permettant ainsi une meilleure traction et une direction plus positive.

COURROIE D'ARRÊT

Se référer au Tundra II LT pour effectuer le réglage.

Pour un usage normal, régler la courroie d'arrêt à sa longueur maximale.

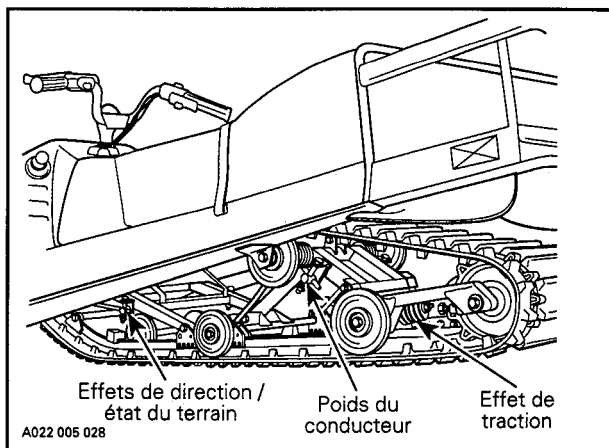
◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).



◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours régler la courroie d'arrêt de chaque suspension à la même longueur.

Skandic WT / MS

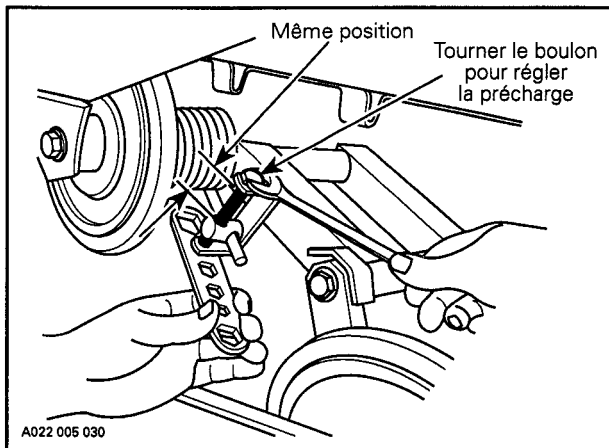
Seule la suspension arrière est réglable.



RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE DU RESSORT

Pour régler la précharge du ressort, tourner le boulon tout en retenant l'écrou au moyen des clés fournies.

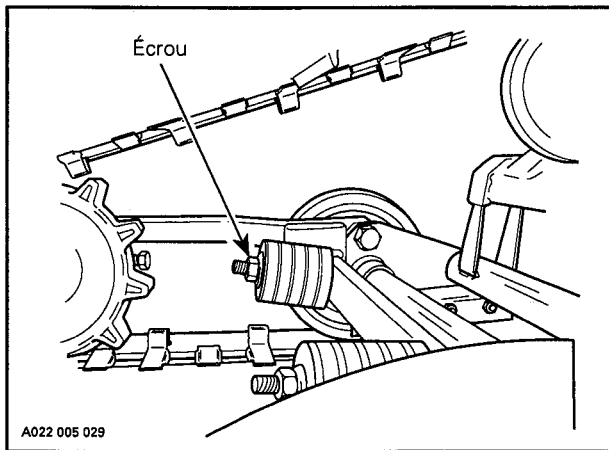
▼ **ATTENTION :** Les réglages de droite et de gauche doivent être identiques.



RÉGLAGE DE LA RALLONGE SUSPENDUE

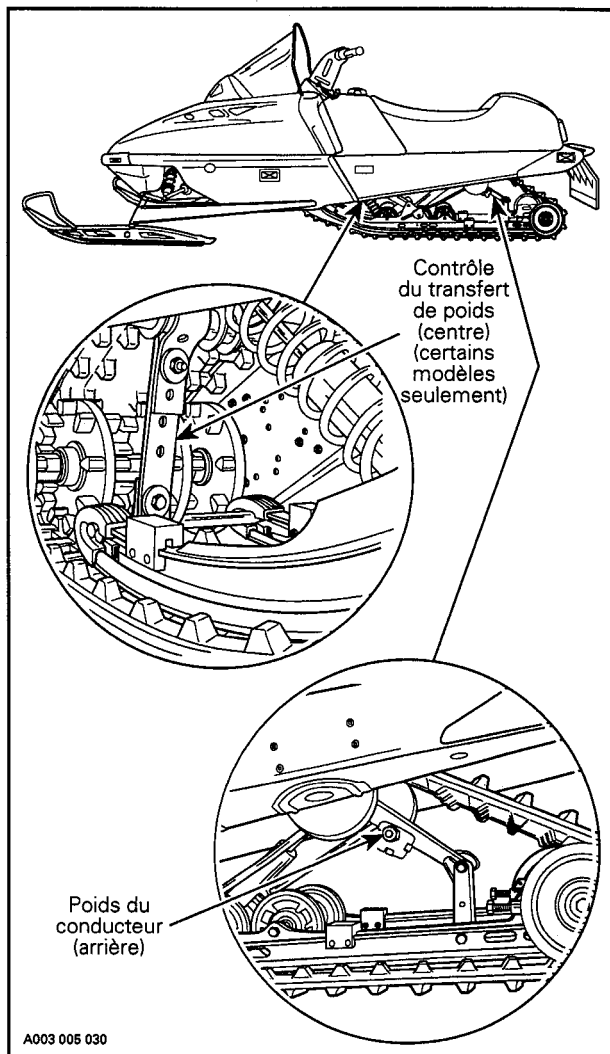
La rallonge suspendue peut être réglée en fonction des besoins de conduite et des circonstances. Pour obtenir de meilleures caractéristiques de conduite en neige folle, il suffit de desserrer la rallonge. Pour obtenir un meilleur effet de traction lorsqu'on circule sur neige durcie ou un meilleur confort lorsqu'on transporte un passager, il suffit de serrer la rallonge.

Pour raffermir la suspension, il est nécessaire de serrer l'écrou, tandis que pour l'assouplir, il suffit de le desserrer.



Série Skandic, série Touring et modèle Formula SL

Seule la suspension arrière est réglable.



RÉGLAGE SUGGÉRÉ (position de la came)	
Conducteur seulement	Conducteur et un passager
1	4

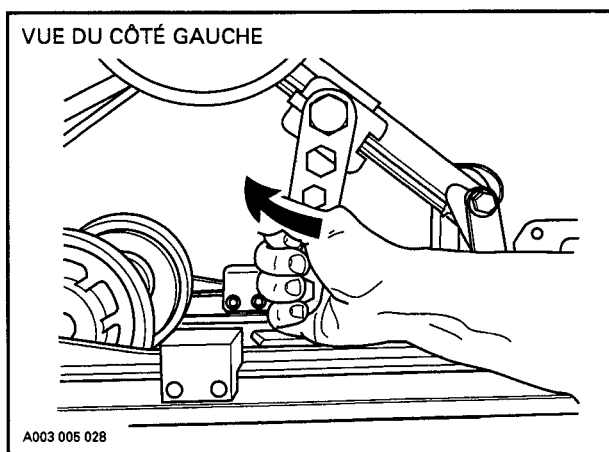
COURROIE D'ARRÊT (CENTRE)
(certains modèles seulement)

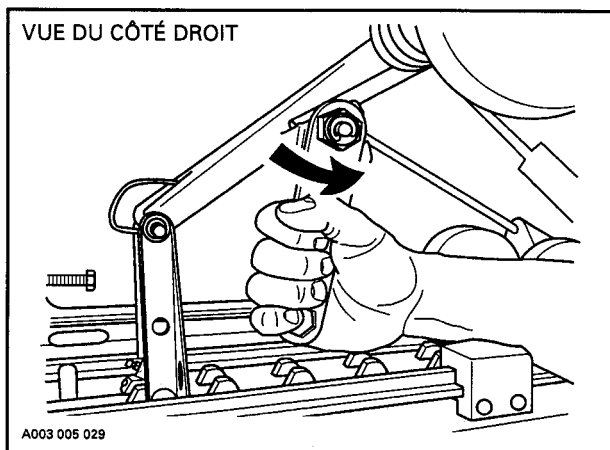
Pour régler la courroie d'arrêt, se référer à Tundra II LT.

▼ **AVERTISSEMENT** : Toujours serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).

RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE DU RESSORT (ARRIÈRE)

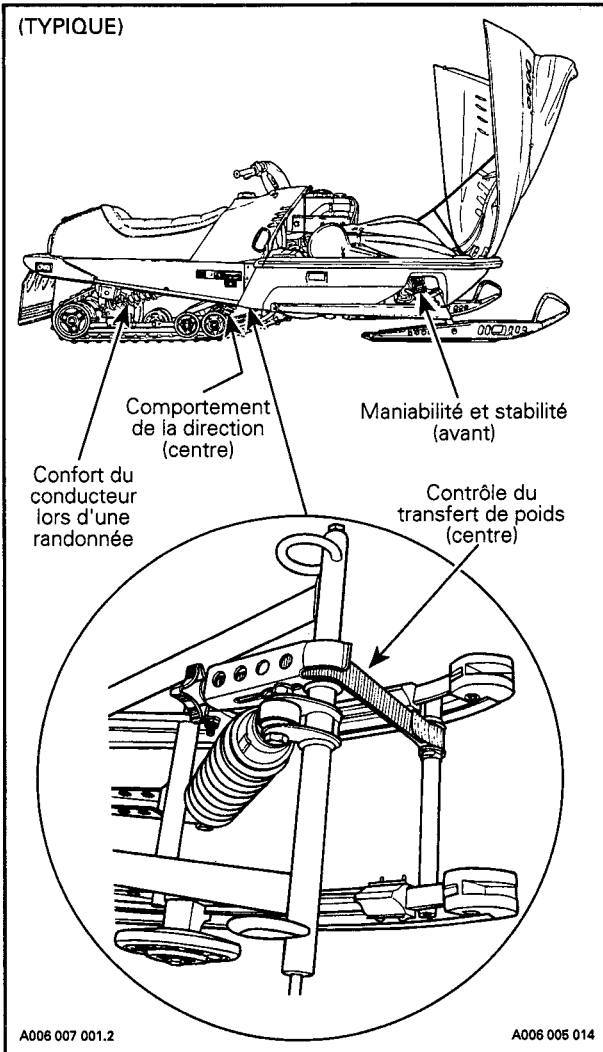
Tourner le bloc de réglage au besoin afin d'augmenter ou diminuer la précharge du ressort.





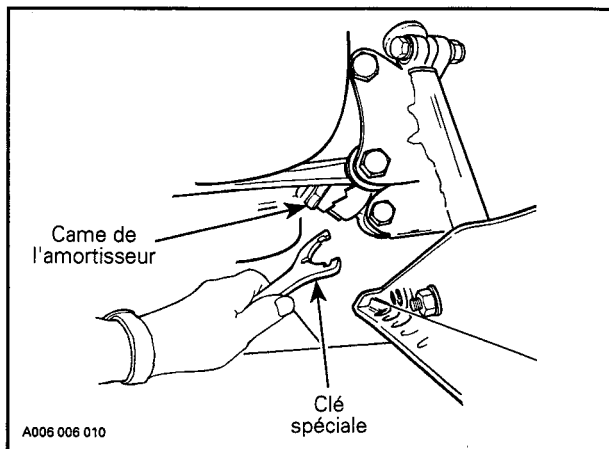
▼ **ATTENTION :** Toujours régler les blocs droit et gauche à la même position.

**Séries MX, Grand Touring, Formula, Summit et Mach
(suspension DSA)**



RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE DU RESSORT (ARRIÈRE, CENTRE ET AVANT)

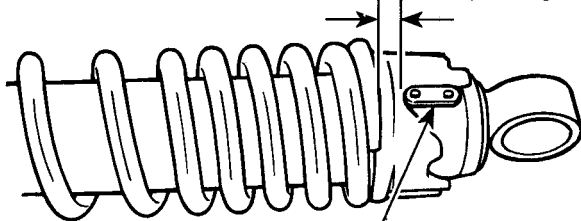
Tourner la came au moyen de la clé spéciale fournie dans la trousse d'outils.



(TYPIQUE)

RÉGLAGE LE PLUS SOUPLE

Distance minimale = faible précharge



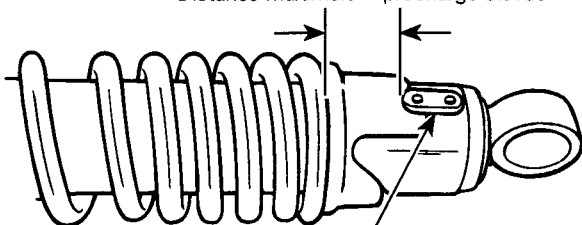
Placer le butoir vis-à-vis l'encoche appropriée de la came

A025 005 008

(TYPIQUE)

RÉGLAGE LE PLUS RIGIDE

Distance maximale = précharge élevée



Placer le butoir vis-à-vis
l'encoche appropriée de la came

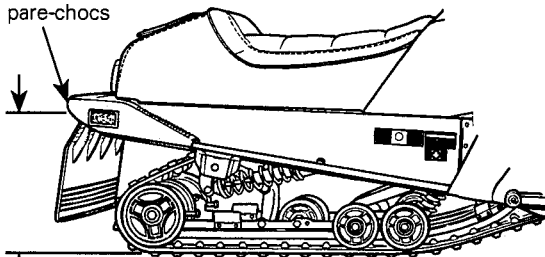
A025 005 009

▼ **ATTENTION :** Toujours ajuster les cames de ressorts à boudin à la même position d'un côté comme de l'autre.

Régler la précharge du ressort arrière en procédant comme suit :

Il existe une zone de confort lorsque la distance entre le sol et le tube du pare-chocs arrière est d'environ 385 mm (15-1/4 po), et ce, alors que le conducteur est assis sur la motoneige.

Partie inférieure
du pare-chocs

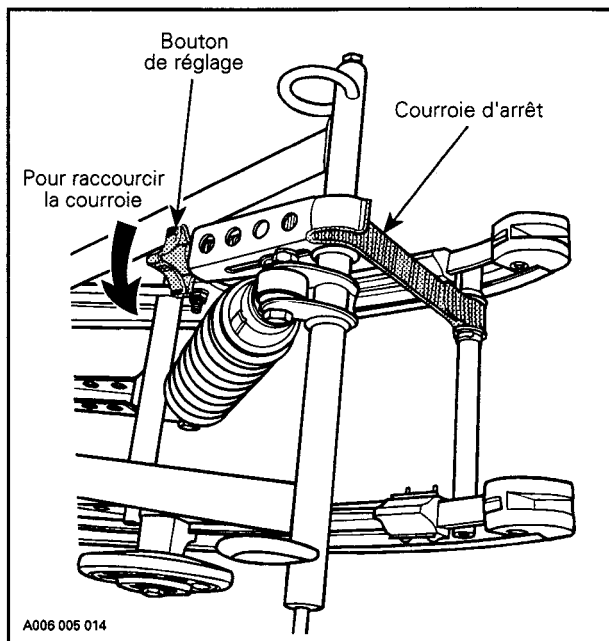


385 mm
(15-1/4 po)

A006 005 010.1

COURROIE D'ARRÊT (CENTRE)

Pour régler la courroie d'arrêt, il suffit de tourner le bouton de réglage à la main. Si on se place face au bouton et qu'on le tourne dans le sens horaire, la courroie d'arrêt sera raccourcie et si on le tourne dans le sens antihoraire, la courroie d'arrêt sera rallongée.

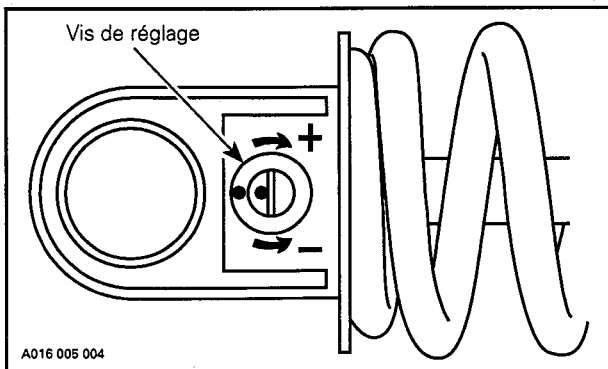


○ **REMARQUE** : S'assurer que le bouton de réglage est suffisamment serré pour que l'amortisseur avant soit comprimé d'environ 5 mm (1/4 po) lorsque l'arrière de la motoneige est soulevé et que la chenille ne touche plus au sol. La courroie d'arrêt doit servir à limiter la course de la suspension.

▼ **ATTENTION** : Il se pourrait que l'amortisseur soit endommagé si la courroie d'arrêt n'était pas suffisamment serrée.

Grand Touring SE seulement

En plus du réglage décrit antérieurement, il est possible de régler le calibrage des amortisseurs arrière (l'effet d'amortissement) en tournant la vis située à l'arrière de l'amortisseur.



RÉGLAGE MOYEN DE LA SUSPENSION DSA (position de la came par rapport à la précharge la moins élevée)	
Suspension avant	2
Partie avant de la suspension arrière	4
Partie arrière de la suspension arrière	4

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer certaines de ces opérations sur votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION

(Doit être effectuée par le concessionnaire)

② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)

③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)

④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)

⑤ REMISAGE

⑥ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

(Doit être effectuée par un concessionnaire)












TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du câble de démarrage						✓
	Écrous de la culasse	✓			✓		
	Écrous du support de moteur	✓			✓		
	Système d'échappement	✓		✓			
	Lubrification du moteur					✓	
	État du système de refroidissement	✓			✓		
	Remplacement du liquide de refroidissement						✓
	État des anneaux d'étanchéité						✓
	État du filtre d'huile à injection			✓			
	Remplacement du filtre d'huile à injection						✓
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						✓
	Conduit de carburant et raccords	✓					✓
	Réglage du carburateur	✓			✓		
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓		✓
	Nettoyage du filtre à air			✓			
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓					
	Précharge de la poulie menée	✓			✓		

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	Liquide de frein	✓	✓			✓	
	État du frein	✓	✓				
	Réglage du frein			✓			
	Lubrification de la roue à cliquet						✓
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓			
	Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitasse			✓		✓	✓
	Lubrification du roulement d'extrémité de l'essieu moteur			✓		✓	
	Boulon du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	✓					
	Direction et mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓	
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓				
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓			
	Réglages de la suspension			AU BESOIN			
	Lubrification de la suspension			✓		✓	
	État de la suspension	✓			✓		
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓		
	État de la chenille	✓		✓			
	Tension et alignement de la chenille	✓		AU BESOIN			
	Bougie*	✓		✓			
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓
	État de la batterie	✓		✓		✓	
	Visée du faisceau du phare				✓		
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓			
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route / feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓			✓	
	Chiffon dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓
	Compartment-moteur	✓		✓			
	Inspection générale	✓		✓		✓	

* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnaire, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

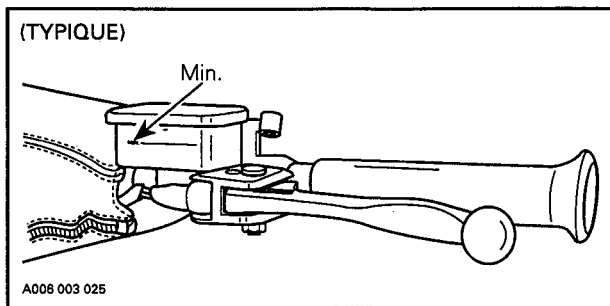
NIVEAU DES LIQUIDES

Système de freinage

Vérifier dans le réservoir afin de constater si le niveau du liquide frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.

▼ **ATTENTION** : N'utiliser que du liquide de frein (DOT 4) provenant d'un récipient scellé.

Ne jamais remiser ou utiliser un contenant de liquide de frein rempli partiellement.



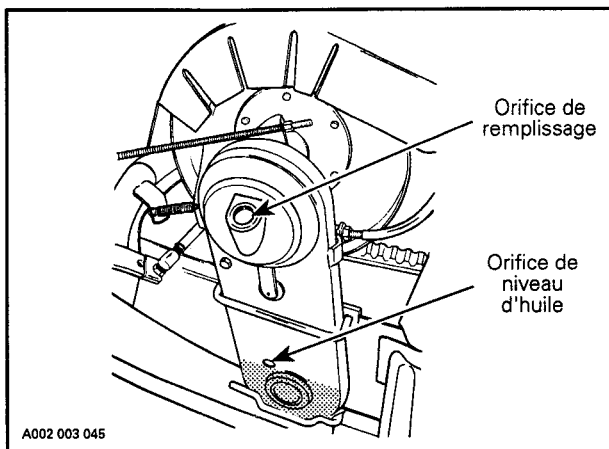
Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses

Élan

Enlever le coffret de rangement du véhicule. Enlever le bouchon d'accès et vérifier le niveau d'huile par l'orifice. S'il est nécessaire de faire le plein d'huile, enlever le bouchon de remplissage et verser de l'huile pour carters de chaîne (N / P 413 8019 00) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

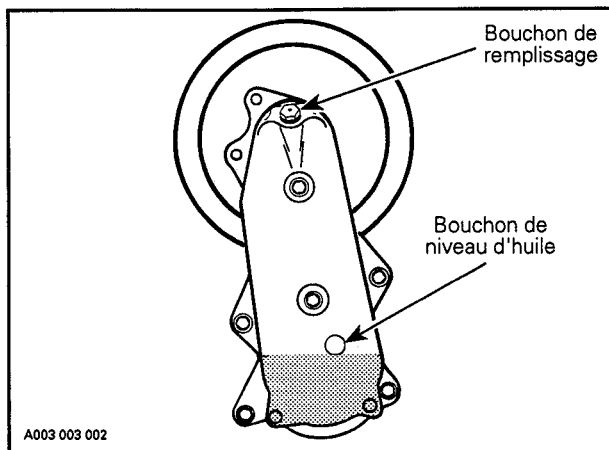
Essuyer l'huile répandue.

Réinstaller les bouchons de même que le coffret de rangement.



Tundra II LT

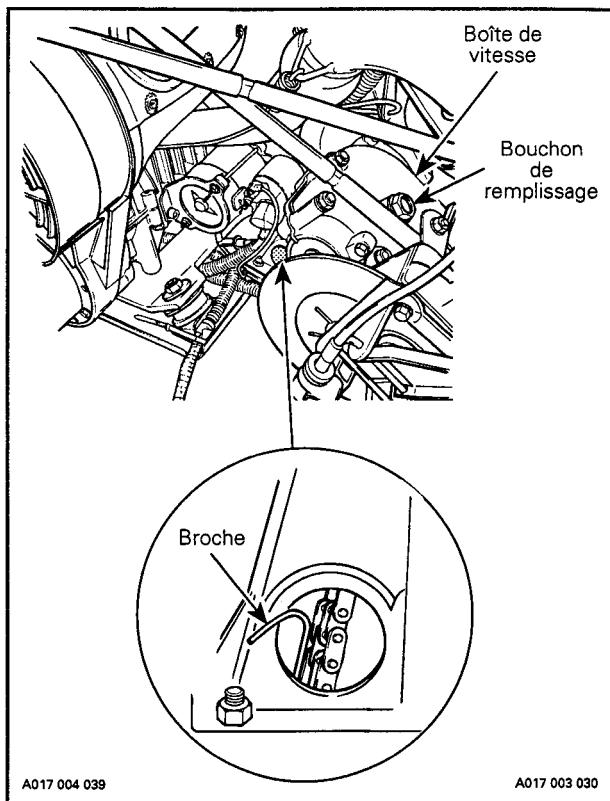
Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le bouchon du carter de chaîne.



L'huile doit atteindre le bas de l'orifice de niveau d'huile. Remplir au besoin avec de l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

Alpine II

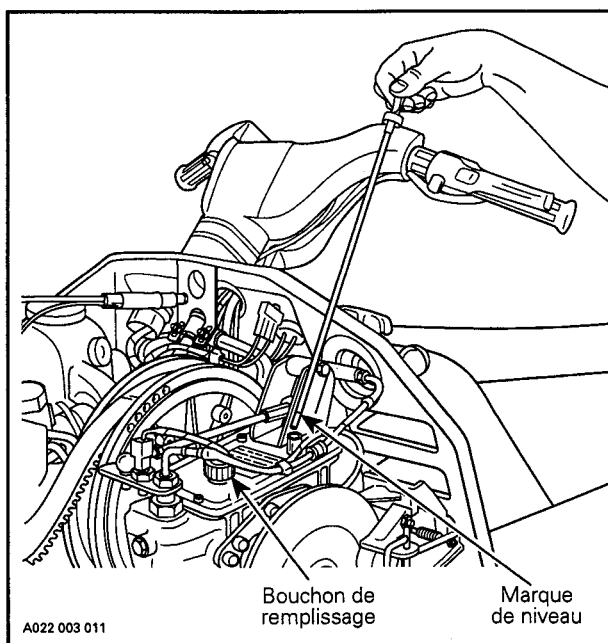
Enlever le couvercle de caoutchouc situé sur le côté inférieur droit de la boîte de vitesse. À l'aide d'une broche, vérifier le niveau d'huile. Celui-ci doit atteindre 92 mm (3-5/8 po).



Introduire l'huile par l'orifice de remplissage. Utiliser l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00, 250 mL (9 oz)).

Skandic WT et Ski Hill SP

Pour vérifier le niveau d'huile, tirer sur la jauge de niveau d'huile. L'huile doit atteindre la marque de niveau.



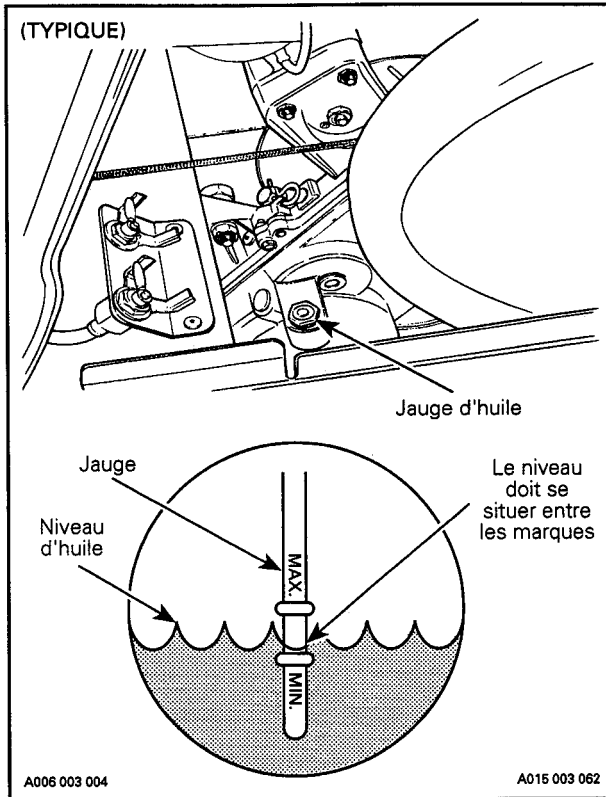
Pour remplir, enlever le bouchon de remplissage au haut de la transmission. Remplir au besoin avec de l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00 - 250 mL).

Séries Skandic, Touring, MX, Summit, Formula, Grand Touring et Mach

Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Lorsque la jauge est dévissée, le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8028 00 - 250 mL) dans le cas des modèles refroidis par liquide et de l'huile pour carter de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00 - 250 mL) dans le cas des modèles Touring et Skandic. Se servir de la douille de bougie d'allumage afin de serrer et de desserrer la jauge.

▼ **ATTENTION :** Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune huile autre que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger cette huile à d'autres types d'huile.

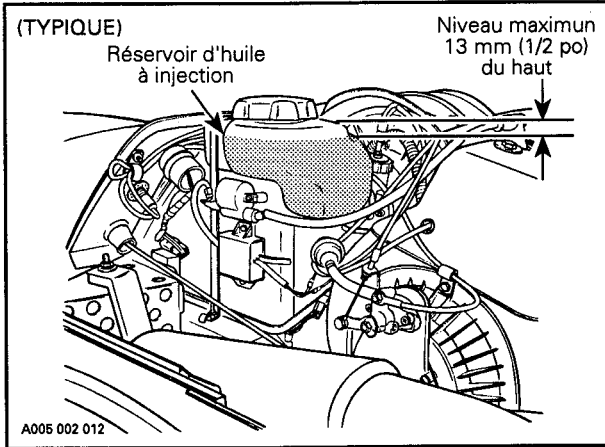


Système d'injection d'huile

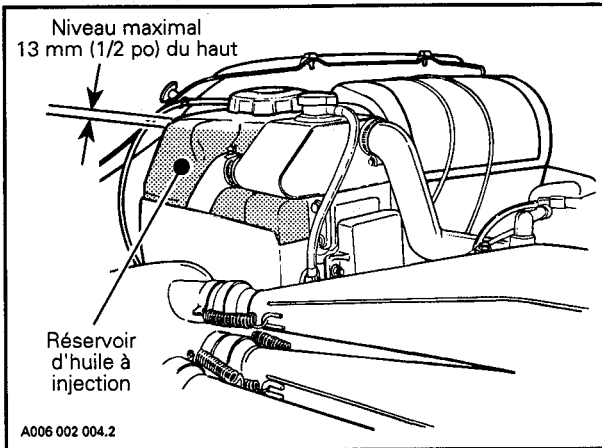
Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER.

▼ **ATTENTION :** Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.

▼ **ATTENTION :** Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue. L'huile est une substance inflammable.



Séries Grand Touring, MX, Summit, Formula et Mach



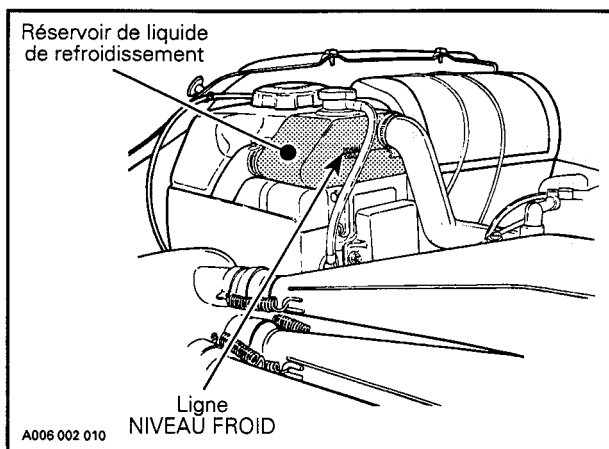
Système de refroidissement

Modèles refroidis par liquide seulement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) du réservoir de liquide de refroidissement.

S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé.

Séries Grand Touring, MX, Summit, Formula et Mach

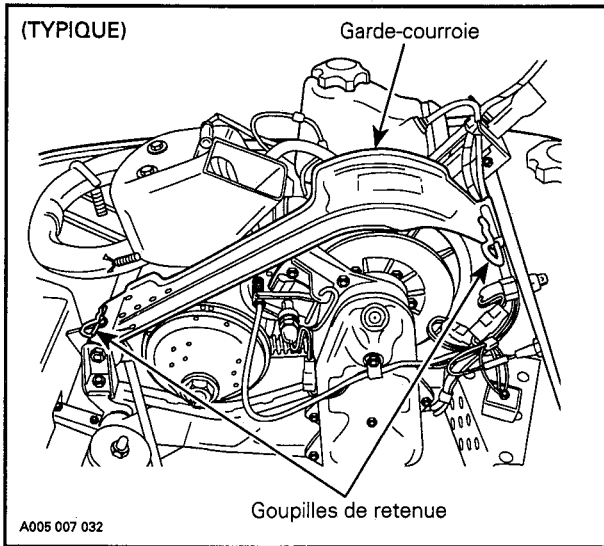


ENTRETIEN

Dépose et installation du garde-courroie

◆ **AVERTISSEMENT** : Le moteur devrait fonctionner seulement lorsque le garde-courroie et/ou le garde poulie sont (est) bien en place. Arrêter le moteur avant d'effectuer tout entretien. Enlever la clé de contact.

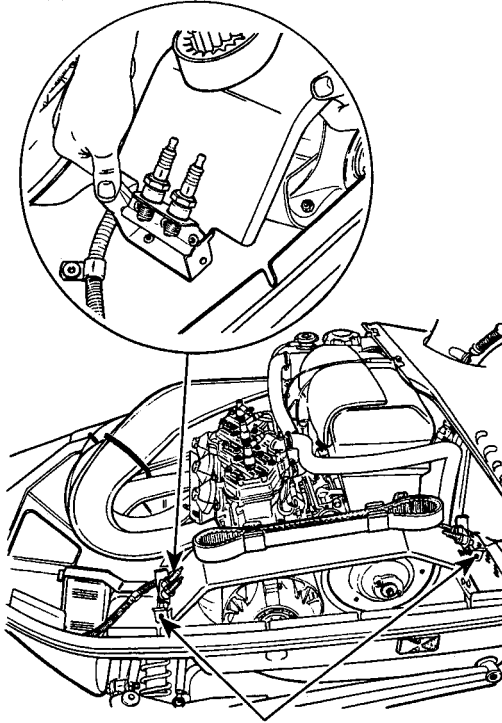
Ouvrir le capot (il se peut qu'il soit nécessaire d'enlever la console sur certains modèles). Enlever la (ou les) goupille(s) de retenue du garde-courroie, puis retirer ce dernier en le soulevant.



Séries Skandic, Touring, Grand Touring, MX, Summit, Formula et Mach

1. Basculer le capot.
2. Ouvrir le (ou les) dispositif(s) de fixation afin d'enlever la goupille puis soulever fermement le garde-courroie une extrémité à la fois.

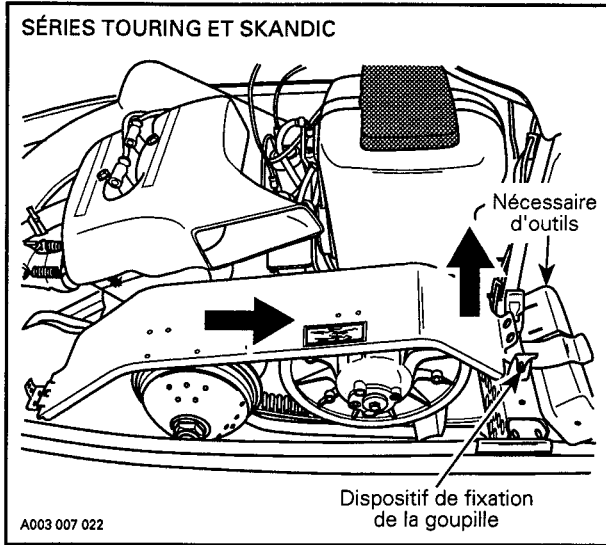
MODÈLES REFROIDIS PAR LIQUIDE SEULEMENT



A006 007 009.2

Dispositifs de fixation de la goupille

A006 007 014



Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpe vers l'avant du véhicule.

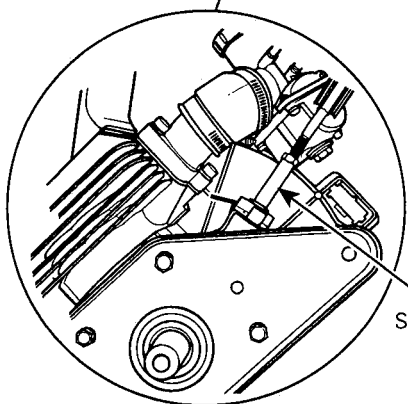
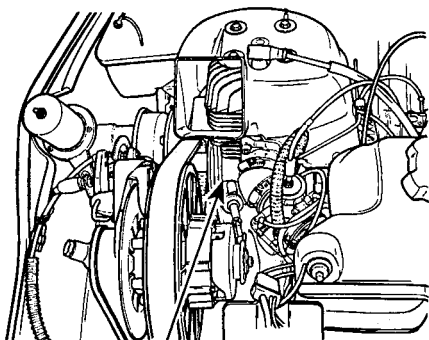
○ **REMARQUE** : Les garde-courroies ont délibérément été fabriqués dans un format surdimensionné pour maintenir une tension au niveau des goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors du remontage.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

1. Basculer le capot et enlever le garde-courroie.

Il se peut qu'il soit également nécessaire de débrancher le support de la poulie menée sur certains modèles.

TUNDRA II LT



Soulever

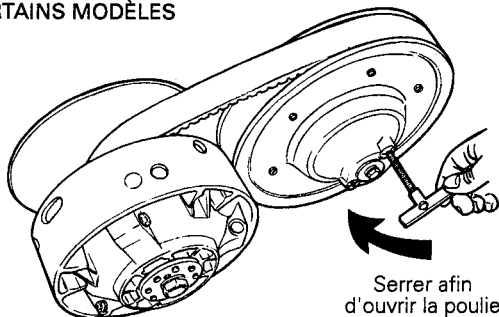
A005 003 008

A005 003 009

○ **REMARQUE** : Il est plus facile d'effectuer la dépose et l'installation de la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, appliquer le frein de stationnement (s'il y a lieu). Il est possible d'enlever le bouchon d'accès de la poulie motrice, lequel est situé au côté de la coque sur certains modèles, afin de faciliter la dépose de la courroie.

2. Sur certains modèles, ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement (N / P 529 0195 00) compris dans la boîte à outils.
 - Visser l'outil dans l'orifice fileté et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.

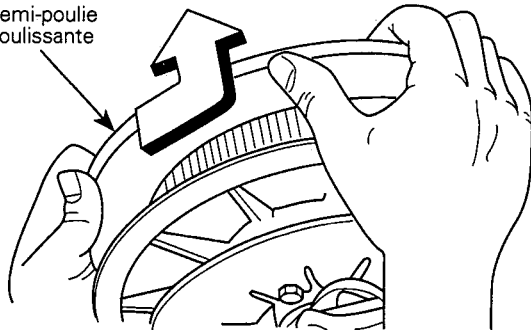
CERTAINS MODÈLES



A006 003 005

Dans le cas des modèles n'étant pas munis de la poulie menée ci-dessus, ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.

Demi-poulie
coulissante



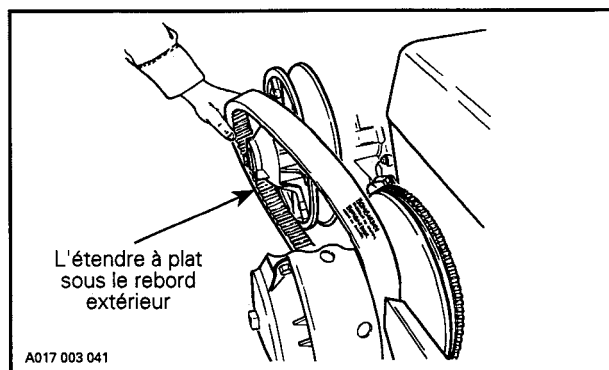
A007 003 020

Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à l'illustration suivante.



Alpine II seulement

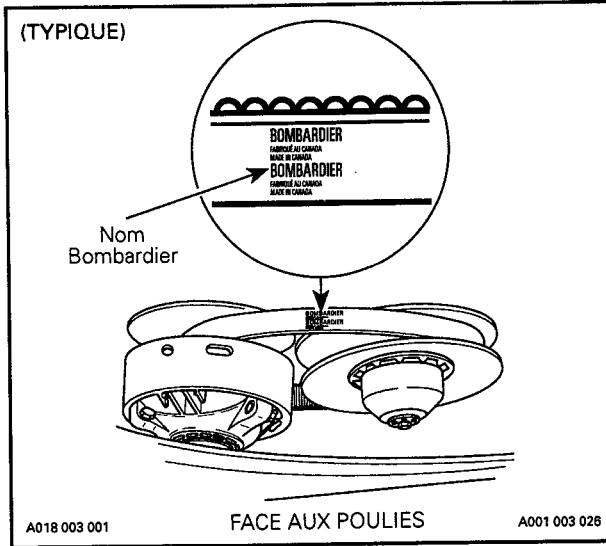
Enlever complètement la courroie de la poulie menée, en l'étendant à plat sous le rebord extérieur de la poulie menée.



Tous les modèles

Pour installer la courroie d'entraînement, suivre l'ordre inverse des opérations suivi lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants.

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



ATTENTION : Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Repositionner et verrouiller le support de la poulie menée (s'il y a lieu).

Sur les modèles munis d'un tel dispositif, enlever l'outil d'installation de courroie. Réinstaller le garde-courroie.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

État du frein

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

Réglage du frein

Élan


Pour régler le frein, consulter un concessionnaire autorisé.

Tous les modèles sauf l'Élan

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises ; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues etc.

 **REMARQUE** : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières (sauf dans le cas du modèle Élan). La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt de la suspension


Tous les modèles sauf les Élan et Skandic WT / MS

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés ; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

État de la chenille

Tous les modèles

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.

 **AVERTISSEMENT** : Ne pas utiliser ou faire tourner une chenille dans la motoneige si elle est tordue ou endommagée.

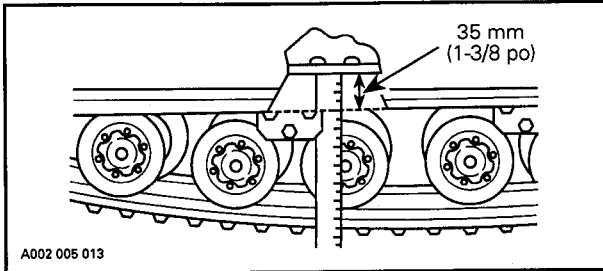
Tension et alignement de la chenille

Tension

Élan

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. À l'aide d'une règle, vérifier la tension de la chenille.

Au bogie du centre, la distance entre l'intérieur du haut de la chenille et la base du marchepied doit être de 35 mm (1-3/8 po).



▼ **ATTENTION :** Une chenille trop tordue entraînera une perte de puissance et une tension excessive au niveau des pièces de la suspension. Si le jeu est trop grand, la chenille frotera contre le châssis.

Tous les modèles sauf l'Élan

○ **REMARQUE :** Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la Fiche technique comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frotera contre le châssis.

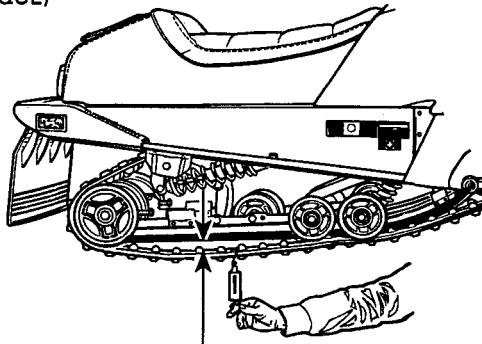
○ **REMARQUE :** Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N / P 414 3482 00) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.

Vérificateur de tension pour courroies



A000 002 007

(TYPIQUE)



Mesure de la tension avec une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb)

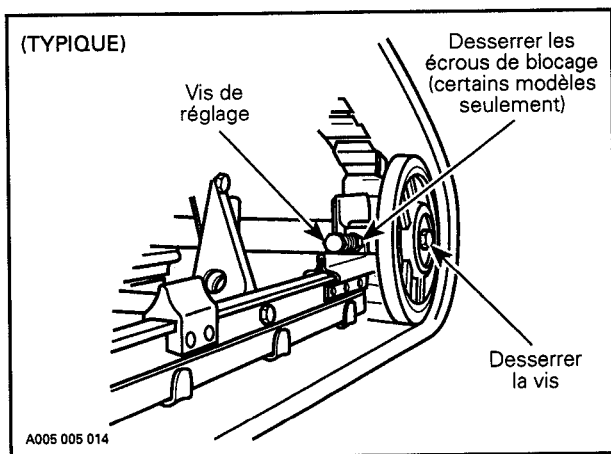
A006 005 015

▼ **ATTENTION :** Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Pour régler la tension :

- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Desserrer les écrous de blocages (sur certains modèles seulement) puis tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé.



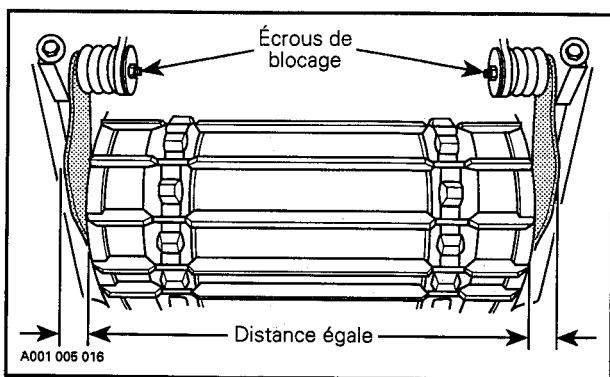
Alignement

○ **REMARQUE** : Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

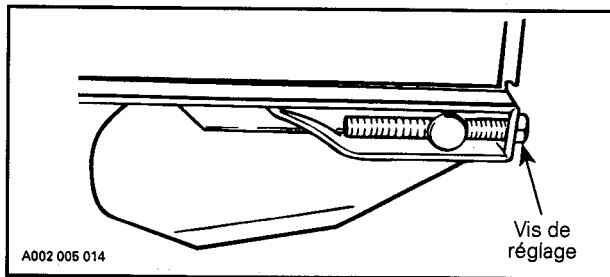
◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

Élan

Démarrer le moteur et faire à peine tourner la chenille ; s'assurer qu'elle est bien centrée et qu'elle tourne uniformément sur les roues dentées arrière. La distance entre les bords de la chenille et les plaques de raccordement devrait être la même des deux côtés. Un mauvais alignement entraînera l'usure prématurée de la chenille et des roues dentées.



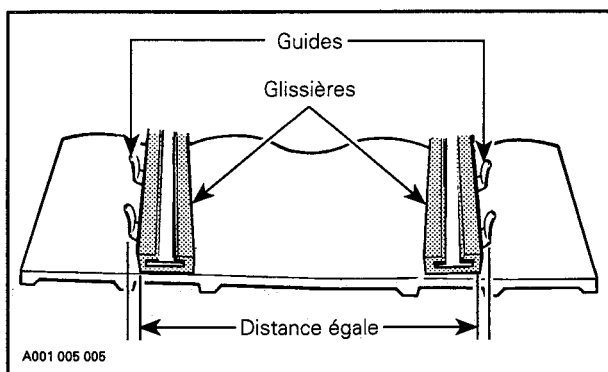
Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les écrous de blocage des ressorts des plaques de raccordement et tourner le boulon de réglage approprié dans le sens horaire, afin d'éloigner la chenille de la plaque de raccordement.



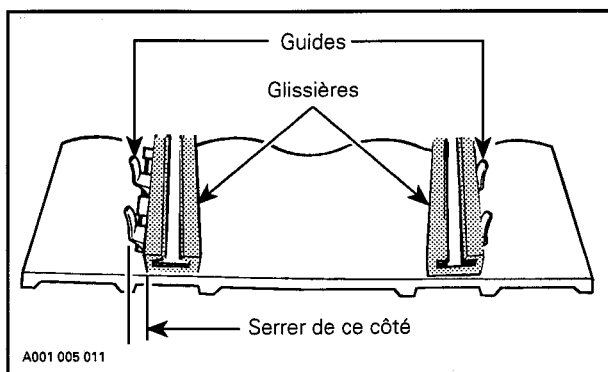
Serrer les écrous de blocage des plaques de raccordement.
Redémarrer le moteur, faire tourner lentement la chenille et vérifier de nouveau l'alignement.

Tous les modèles sauf l'Élan

Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (1 à 2 minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

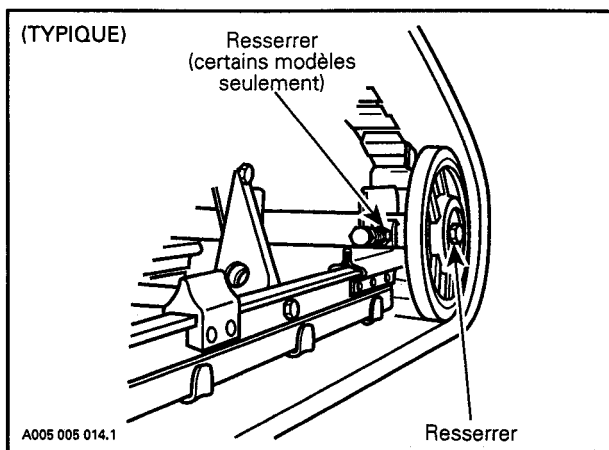


Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les écrous de blocage (certains modèles seulement) et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chenille.



Resserrer les écrous de blocage (certains modèles seulement) et les vis de réglage.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si les écrous de blocage ou les vis de fixation sont mal serrés, les vis de réglage pourraient se desserrer de façon à produire un relâchement considérable au niveau de chenille et, sous certaines conditions d'utilisation, permettre aux roues de support de passer par-dessus les guides de glissière ; ce qui forcera la chenille contre le tunnel et occasionnera un blocage de la chenille.



Redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de révérier de nouveau l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

Direction et mécanisme de suspension avant

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire au besoin.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses, s'ils sont usés contacter un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Des skis et / ou des lisses trop usés nuiront à la conduite de la motoneige.

Système d'échappement

Le tuyaux d'échappement arrière du silencieux doit être centré avec l'orifice de sortie de la coque.

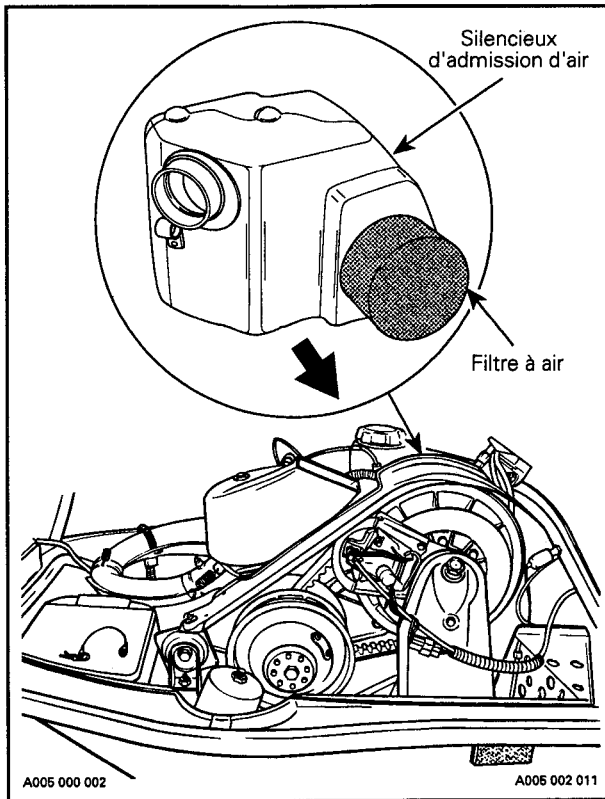
Le système d'échappement est conçu de façon à réduire le bruit et à améliorer la performance maximale du moteur. Si on enlève une composante au niveau du moteur, le moteur sera sérieusement endommagé.

Nettoyage du filtre à air

Tundra II LT

Le filtre à air est situé au niveau de la partie latérale inférieure du silencieux d'admission d'air. Basculer le capot et enlever le garde-courroie. Tirer délicatement le filtre par le côté afin de le retirer.

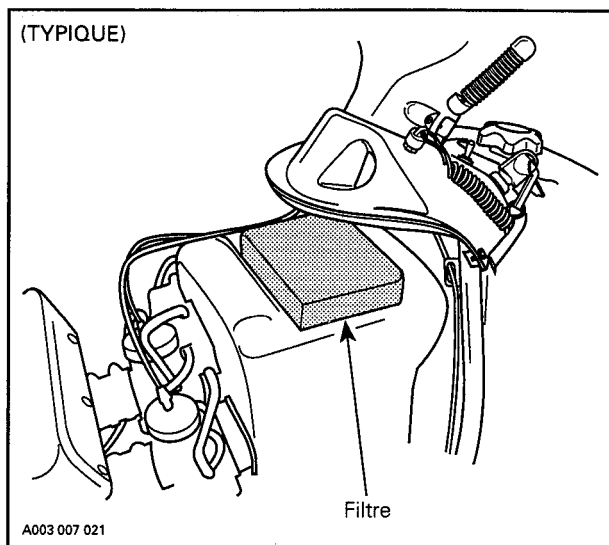
S'assurer qu'il est propre et sec. Secouer le filtre pour enlever la neige. Si nécessaire, nettoyer ce dernier à l'aide d'un solvant, puis l'assécher.



Séries Skandic et Touring

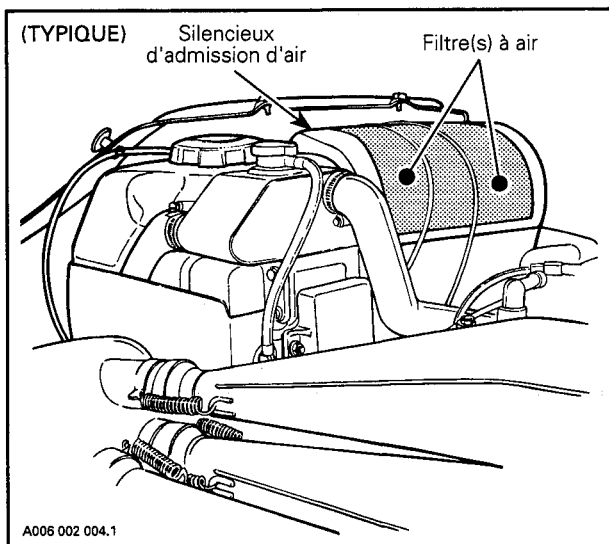
La neige pourrait bloquer le filtre à air et étrangler le moteur si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celui-ci dans une neige poudreuse épaisse.

Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement, soulever le capot et enlever le filtre à air du silencieux d'admission d'air. Secouer le filtre pour enlever la neige, puis le réinstaller.



Séries Grand Touring, MX, Summit, Formula et Mach

Soulever le capot et enlever le (ou les) filtre(s) à air du silencieux d'admission d'air.



Sécher le (ou les) filtre(s) pour enlever la neige, et le (ou les) faire sécher.

Tous les modèles

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

▼ **ATTENTION :** Ces motoneiges ont été calibrées avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

Nécessaire de haute altitude

On devrait faire installer un nécessaire de haute altitude sur sa motoneige si on habite ou on utilise sa motoneige à une altitude supérieure à 1200 m (4000 pi). Consulter un concessionnaire BOMBARDIER autorisé. Les modèles Summit ont été calibrés à l'usine spécialement pour les hautes altitudes. Il est possible de régler ces motoneiges en fonction d'une utilisation au niveau de la mer.

▼ **ATTENTION :** Ne pas changer le calibrage original de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi) (sauf dans le cas des modèles Summit).

Remplacement des ampoules

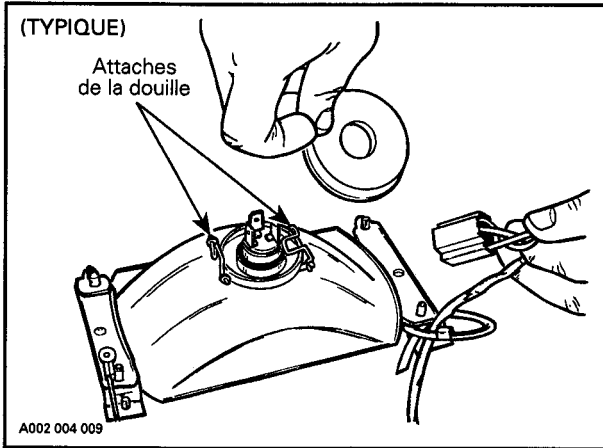
◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

Phare

▼ **ATTENTION** : Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée par erreur, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

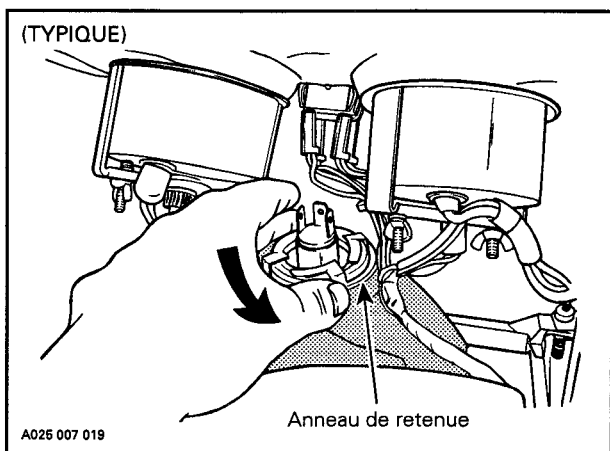
Modèles Élan, Tundra II LT, Skandic MS et Alpine II

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot et débrancher le connecteur du phare. Enlever le capuchon protecteur, ouvrir les attaches de la douille et extraire l'ampoule.



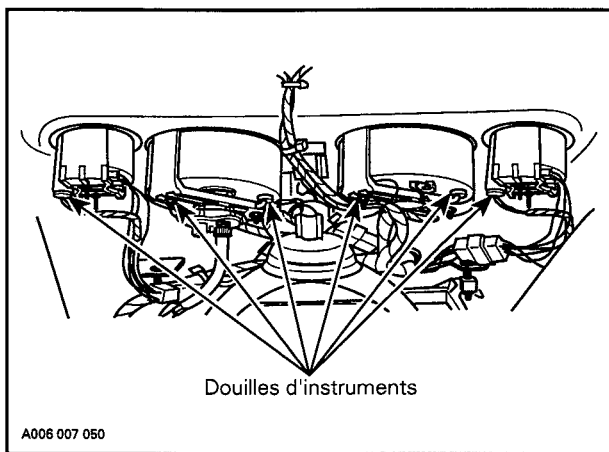
Tous les autres modèles

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir l'anneau de retenue de la douille et remplacer l'ampoule. Bien la réinstaller.



Instrument(s)

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Pour libérer l'ampoule, pousser et tourner simultanément cette dernière, dans le sens antihoraire.



Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les 2 vis de la lentille.

REMISAGE

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, il suffit de se conformer au tableau d'entretien compris dans la section Entretien.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION : Le moteur tourne mais ne démarre pas	
Causes probables	Solutions
1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHE.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est à froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section de démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'amorceur.
3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas trop amorcer. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant, vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué ; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter un concessionnaire autorisé.
5. Bougie / allumage défectueux (aucune étincelle).	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION : Le moteur manque d'accélération ou de puissance.	
Causes probables	Solutions
1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
3. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
4. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
6. Le moteur surchauffe.	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement ; vérifier le bouchon à pression ; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension ; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur ; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.
7. Décompresseur engagé. (s'il y a lieu).	Relâcher le décompresseur.
CONSTATATION : Retour de flamme au carburateur.	
Causes probables	Solutions
1. Bougies défectueuses. (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 6 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
3. Mauvais réglage de l'allumage ou hors au niveau du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION : Ratés d'allumage au niveau du moteur.	
Causes probables	Solutions
1. Bougies usées, défectueuses, encrassées.	Nettoyer / vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer si nécessaire.
2. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire autorisé. Mauvais mélange carburant-huile. Vidanger le réservoir de carburant et le remplir de nouveau selon le bon rapport de mélange
3. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant, le remplir de nouveau carburant.
CONSTATATION : La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum	
Causes probables	Solutions
1. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 4 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
2. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section «Entretien» afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
3. Mauvais alignement des poulies.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
4. Moteur.	Voir les causes n°s 1, 2, 3, 6 et 7 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur.

FICHE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS	ÉLAN	ALPINE II
Courroie d'entraînement		
- Numéro	570 0411 00	570 2777 00
- Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	30.2 (1-3/16)	35.0 (1-3/8)
- Largeur de la limite d'usure mm (po)	26.4 (1-1/16)	32.0 (1-1/4)
Bougie		
- Type	BOSCH M7A	NGK BR 8 ES
- Écartement mm (po)	0.55 (.022)	0.45 (.018)
Chenille		
- Tension mm (po)	35 (1-3/8) ①	30 - 40 (1-3/16 - 1-9/16) ②
- Alignement	③	④
LIQUIDES		
Carburant		
- Type	⑤	⑤
- Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	13.6 (3.6)	34.2 (9)
Huile (moteur)		
- Type	⑥	⑥
- Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	S.O.	2.1 (71)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
- Type	⑧	⑧
- Contenance mL (oz. É.-U.)	200 (7)	500 (17)
Système de refroidissement		
- Type	S.O.	S.O.
- Contenance L (oz. É.-U.)	S.O.	S.O.

① à ⑧ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	TUNDRA II LT	SÉRIES TOURING ET SKANDIC, FORMULA SL
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 8276 00	414 8833 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	36.5 (1-7/16)	34.3 (1-23/64)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	30.0 (1-3/16)	32.0 (1-1/4)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	35 – 45 (1-3/8 – 1-3/4) ②	40 – 55 (1-9/16 – 2-3/16) ②
– Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	⑤	⑤
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	26.0 (6.9)	40.0 (10.6)
Huile (moteur)		
– Type	⑦	⑦
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	2.1 (71)	2.6 (86.2)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
– Type	⑧	⑧
– Contenance mL (oz É.-U.)	200 (7)	350 (12) ⑨
Système de refroidissement		
– Type	S.O.	S.O.
– Contenance L (oz É.-U.)	S.O.	S.O.

① à ⑩ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	SKANDIC WT / MS
Courroie d'entraînement	
- Numéro	414 8276 00
- Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	36.5 (1-7/16)
- Largeur de la limite d'usure mm (po)	30.0 (1-3/16)
Bougie	
- Type	NGK BR 8 ES
- Écartement mm (po)	0.40 (.016)
Chenille	
- Tension mm (po)	20 - 22 (25/32 - 7/8) ②
- Alignement	④
LIQUIDES	
Carburant	
- Type	⑤
- Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	26.0 (6.9)
Huile (moteur)	
- Type	⑦
- Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	2.1 (71)
Huile pour carters de chaîne / à transmission	
- Type	⑧
- Contenance mL (oz É.-U.)	200 (7)
Système de refroidissement	
- Type	S.O.
- Contenance L (oz É.-U.)	S.O.

① à ⑧ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	GT 470 MX	MX 2
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 8287 00	414 8607 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34.3 (1-23/64)	34.9 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	32.0 (1-1/4)	32.5 (1-9/32)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	45 – 50 (1-3/4 – 2) ②	45 – 50 (1-3/4 – 2) ②
– Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	⑤	⑤
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	42.1 (11.1)	35.3 (9.3)
Huile (moteur)		
– Type	⑦	⑦
– Contenance du réservoir L (US oz)	4.1 (138.7)	2.9 (98.1)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
– Type	⑩	⑩
– Contenance mL (oz É.-U.)	350 (12) ⑨	350 (12)
Système de refroidissement		
– Type	⑪	⑪
– Contenance L (oz É.-U.)	5.2 (176)	4.7 (160)
Liquide du système de freinage		
– Type	S.O.	DOT 4

① à ⑩ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	SÉRIE GRAND TOURING, SUMMIT 583 / 670 FORMULA	MACH 2
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 9182 00 ⑬	414 9182 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34 5 (1-3/8)	35 5 (1-13/32)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	31.8 (1-1/4)	33 (1-5/16)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (in)	45 – 50 (1-3/4 – 2) ②	45 – 50 (1-3/4 – 2) ②
– Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	⑤	⑤
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	42.1 (11.1)	42.1 (11.1)
Huile (moteur)		
– Type	⑦	⑫
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	4.1 (138.7)	4.1 (138.7)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
– Type	⑩	⑩
– Contenance mL (oz É.-U.)	350 (12)	350 (12)
Système de refroidissement		
– Type	⑪	⑪
– Contenance L (oz É.-U.)	4.7 (159)	4.7 (159)
Liquide du système de freinage		
– Type	Formula Z seulement : DOT 4	DOT 4

① à ⑬ et S.O. : Se référer à la fin de la Fiche technique.

- ① Mesurer la distance entre le rebord supérieur intérieur de la chenille et la base du marche-pied
 - ② Mesure la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci
 - ③ Distance égale entre les bords extérieurs de la chenille et les plaques de raccordement.
 - ④ Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
 - ⑤ Essence ordinaire sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 87 (R + M) / 2.
 - ⑥ Il est nécessaire de mélanger l'huile Blizzard (N / P 496 0155 00 - 500 mL) avec l'essence (proportion 50 : 1).
 - ⑦ Huile à injection Bombardier (N / P 496 0133 00 -1 L).
 - ⑧ Huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00 – 250 mL)
 - ⑨ 500 mL dans le cas des modèles munis d'une marche arrière.
 - ⑩ Huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8028 00).
 - ⑪ Antigel à base d'éthyl-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (3 partie d'antigel pour 1 partie d'eau).
 - ⑫ Huile à injection synthétique Bombardier (N / P 413 7099 00).
 - ⑬ Pour les modèles à moteur 580, la courroie porte le numéro 414 8607 00.
- S.O : Sans objet

AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES

PUBLICATION		N / P
1991 - 1995	Manuel de caractéristiques	480 1351 00
1991 - 1995	High Altitude Technical data (feuilles détachées) (Anglais seulement)	484 0619 00
	Cartable	484 8548 00
1994	«Racing Handbook» (Anglais seulement)	480 0620 00
1995	Manuel de réparation (Français)	484 0617 00

Placer les commandes chez votre concessionnaire SKI-DOO.

\$

TABEAU DES DÉPENSES

DATE J M A	km / mille	DESCRIPTION	COÛT	TOTAL

\$

TABLEAU DES DÉPENSES

DATE J M A	km / mille	DESCRIPTION	COÛT	TOTAL

\$

TABLEAU DES DÉPENSES

DATE J M A	km / mille	DESCRIPTION	COÛT	TOTAL

TABLEAU DES DISTANCES PARCOURUES



DATE		km / mille	ENDROITS VISITÉS
J	M A		



TABLEAU DES DISTANCES PARCOURUES

DATE			km / mille	ENDROITS VISITÉS
J	M	A		



TABLEAU DES DISTANCES PARCOURUES

DATE	km / mille	ENDROITS VISITÉS
J M A		



NOMS ET ADRESSES À RETENIR

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Relations à la clientèle Ski-Doo	Valcourt (Québec), Canada, JOE 2LO Téléc. : (514) 532-5066	(514) 532-5000
Mon concessionnaire		
Mon club de motoneigistes		
Ma compagnie d'assurance		

NOMS ET ADRESSES À RETENIR



NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, puisque vous avez droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONEIGES VOLÉES

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir votre nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires Ski-Doo, afin d'aider aux propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.



CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DE LA MOTONEIGE

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

_____ NOM _____

NO _____ RUE _____ APP. _____

VILLE _____ ÉTAT / PROVINCE _____ CODE POSTALE _____

NOUVELLE ADRESSE
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

_____ NOM _____

NO _____ RUE _____ APP. _____

VILLE _____ ÉTAT / PROVINCE _____ CODE POSTALE _____

BOMBARDIER INC.
GARANTIE SKI-DOO
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE 2LO

TIMBRE

